

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ **2025**



*ACCUEIL*



*SPORT DE HAUT NIVEAU*



*FORMATION*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION &amp; CHIFFRES CLÉS</b>	4
<b>1. HAUT NIVEAU</b>	5-10
1.1 Effectifs et structures d'entraînement	5
1.2 Résultats sportifs nationaux et internationaux	6
1.3 Données par site	7
1.4 Vie quotidienne par site	8
1.5 Scolarité et formation post-bac	8
1.6 Aide à la performance par site	9
1.7 Ressources humaines des DSHN des trois sites	10
<b>2. MÉDICAL</b>	11
<b>3. MAISON RÉGIONALE DE LA PERFORMANCE (MRP)</b>	12-20
3.1 Bilan général	12
3.2 Performance physique	14
3.3 Performance mentale & formation	15
3.4 Suivi socio-professionnel	16
3.5 Pré-BAC et suivi des structures du PPF	18
3.6 Paralympisme	19
3.7 Recherche	20
<b>4. FORMATION</b>	21-26
4.1 Synthèse de l'activité 2025 & chiffres clés	21
4.2 Partenariats et développement	22
4.3 Mobilité internationale	25
4.4 Le Club des 30	25
<b>5. ACCUEIL</b>	27-32
5.1 Représentation chiffrée de l'activité Accueil	27
5.2 Hébergement	27
5.3 Restauration	29
5.4 Accueils de haut niveau et de haute performance	30
<b>6. COMMUNICATION</b>	33-34

<b>7. TRAVAUX &amp; PATRIMOINE</b>	35
7.1 Budget des opérations réalisées par la Région en 2025	35
<hr/>	
<b>8. RGPD</b>	36
8.1 Les outils de la mise en conformité	36
8.2 Un fonctionnement en réseau stabilisé	36
8.3 Une activité quotidienne diversifiée	36
<hr/>	
<b>9. SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>	37-38
9.1 Un réseau d'acteurs étendu et stabilisé	37
9.2 Outils de pilotage	37
9.3 Médecine de prévention	38
9.4 Accidents du travail et maladies professionnelles	38
9.5 Formation continue en santé-sécurité au travail	38
<hr/>	
<b>10. SERVICES SUPPORTS</b>	39-44
10.1 Exercice budgétaire 2025	39
10.2 Instances de gouvernance	41
10.3 Service des ressources humaines (SRH)	42
10.4 Budget, Achat, Patrimoine & Exploitation Immobilière (BAPEI)	43
<hr/>	
<b>11. RSE – DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	45-47
11.1 Encourager une mobilité durable	45
11.2 Promouvoir une production et une consommation responsables	45
11.3 Améliorer l'alimentation durable	46
11.4 Optimiser la gestion des bâtiments publics	46
11.5 Préserver et valoriser les écosystèmes	46
<hr/>	
<b>12. RSE - ÉTHIQUE – INTÉGRITÉ &amp; ÉGALITÉ PRO F/H</b>	48-50
12.1 Protection des publics et culture de la prévention	48
12.2 Promotion des valeurs républicaines et égalité professionnelle	49
12.3 Responsabilité institutionnelle et exemplarité de gestion	50

## INTRODUCTION

Pour l'année 2025 le rapport d'activité du CREPS revêt un nouveau format, plus resserré, avec de nombreuses données illustrées afin d'en faciliter la lecture et la compréhension. Pour certaines de ces données, un historique sur quelques années est proposé pour bien appréhender l'évolution de l'établissement dans ses différentes missions et actions.

Outre l'accompagnement du sport de haut niveau, désormais élargi à l'action de la Maison Régionale de la Performance, et la formation professionnelle, ce document donne à voir de l'activité des différents services support : ressources humaines, finances, achats, service informatique, prévention sécurité ou communication. Il fait également la part belle à la Responsabilité Sociale et Environnementale du CREPS en tant qu'établissement public, relai des politiques publiques nationales et acteur engagé.

Dans cette version synthétique, les prochains rapports d'activité seront ainsi un fidèle reflet de l'action du CREPS et du déploiement de son nouveau projet d'établissement.

## CHIFFRES CLÉS 2025

**458**

Sportifs de Haut Niveau  
accueillis

**20**

Disciplines représentées  
fédérations

**1629**

Stagiaires en Formation  
formés

**75%**

Taux d'insertion pro.  
stagiaires

**16,6  
M€**

Budget total  
exécuté

**43%**

Ressources propres  
issues de l'activité

**196**

Agents CREPS  
État + Région

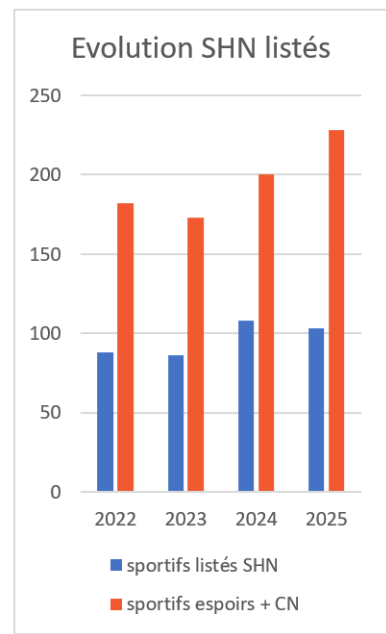
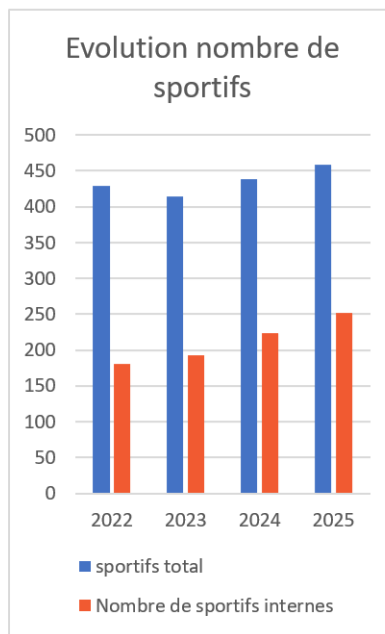
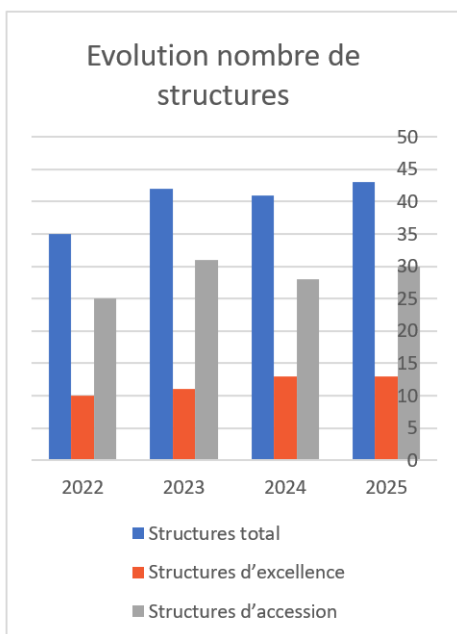
**109 920**

Nuitées  
sur l'année

# 1 HAUT NIVEAU

## 1.1 Effectifs et structures d'entraînement

	2022				2023				2024				2025			
	Bou	Ant	Aix	Total	Bou	Ant	Aix	Total	Bou	Ant	Aix	Total	Bou	Ant	Aix	Total
Nombre de structures	12	8	15	<b>35</b>	13	12	17	<b>42</b>	12	13	16	<b>41</b>	13	13	17	<b>43</b>
Structures d'excellence	3	3	4	<b>10</b>	4	3	4	<b>11</b>	4	4	5	<b>13</b>	4	4	5	<b>13</b>
Structures d'accession	9	5	11	<b>25</b>	9	9	13	<b>31</b>	8	9	11	<b>28</b>	9	9	12	<b>30</b>
Nombre total de sportifs	127	124	178	<b>429</b>	123	104	187	<b>414</b>	115	133	190	<b>438</b>	114	146	198	<b>458</b>
Nombre de sportifs internes	65	24	91	<b>180</b>	68	18	107	<b>193</b>	64	36	123	<b>223</b>	68	63	121	<b>252</b>
Sportifs listés SHN	29	29	30	<b>88</b>	29	25	32	<b>86</b>	29	40	39	<b>108</b>	29	43	31	<b>103</b>
Sportifs espoirs + CN	54	32	96	<b>182</b>	57	20	96	<b>173</b>	71	34	95	<b>200</b>	72	40	116	<b>228</b>
SHN convention individuelle	1	5	4	<b>10</b>	6	7	5	<b>18</b>	7	8	7	<b>22</b>	6	7	5	<b>18</b>



### Effectifs et structures d'entraînement – faits marquants 2025

**Pour le site d'Aix-en-Provence :** arrivée du centre régional d'entraînement (CRE) en tennis.

**Pour le site de Boulouris :** arrivée d'une nouvelle structure de golf avec un CRE avec des sportifs externes. Fermeture du pôle espoir d'athlétisme à la fin de l'année 2024-2025. Mise en sommeil de la structure du centre d'accession et de formation (CAF) de natation de Saint-Raphaël. Poursuite de discussions avec la fédération française de cyclisme concernant le déménagement du pôle France relève de VTT de Besançon vers Boulouris.

**Pour le site d'Antibes :** dynamique croissante en natation course à la suite de l'arrivée de Fred VERGNOUX et son équipe en 2023. 51 sportifs dans 3 structures (club d'accession et de formation, club d'excellence et groupe international World Aquatics avec 24 sportifs de 24 nationalités différentes).

## 1.2 Résultats sportifs nationaux & internationaux

### Athlétisme

Lolassonn DJOUHAN : **record de France** en lancer de disque avec 70,25m.

*Championnats d'Europe*

Léonie PERIAULT : **bronze** 10kms sur route par équipe.

### Escrime

*Championnats d'Europe Juniors*

Garance MARTIN : **argent** par équipe.

### Gymnastique artistique masculine

*Championnats d'Europe*

Anthony MANSARD : **bronze** à la barre fixe.

### Natation artistique

*Championnats d'Europe Junior*

Ornella AMET, Yaïlle AYALON-JEGOUX, Lénie BONNIN, Chiara FARINA, Emma HENNICHE, Éléonore LIBOT, Carla PUSTA, Prune TAPIE : **bronze** en Équipe Technique.

Ornella AMET, Yaïlle AYALON-JEGOUX, Chiara FARINA, Apolline GUILLOT, Emma HENNICHE, Éléonore LIBOT, Marine PEREA, Carla PUSTA : **bronze** en équipe acrobatique.

*Championnats du monde Jeunes*

Gabrielle BASSOU, Carla PUSTA, Lilou SPERRY, Macéo VANHEE-DEDIEU, Nina GATEAU : **bronze** en équipe libre.

Gabrielle BASSOU, Carla PUSTA : **bronze** en duo libre.

Macéo VANHEE-DEDIEU, Carla PUSTA : **champions du monde** en duo libre mixte.

Macéo VANHEE-DEDIEU : **champion du monde** en solo libre.

### Natation course

*Coupe de la COMEN eau libre*

Manoli CASSAR : **argent** (16-17 ans) sur le 7,5kms eau libre.

Renzo MUFANA : **bronze** en relais 4x50 mixte.

*Championnats du monde eau libre*

Marc-Antoine OLIVIER : **bronze** 5kms, **bronze** 3kms knock out.

*Championnats d'Europe Junior eau libre*

Ethan PARKER : **bronze** 10kms, **argent** en relais 4x6 kms.

*Championnats du monde eau glacée*

Axel REYMOND : **argent** sur le 1000m.

### Para natation

*Championnats du monde*

Agathe PAULI : **bronze** en relais 4x100m NL.

### Para triathlon

*Championnats du monde*

Elise MARC : **championne du monde** catégorie PTS3.

### Squash

*Championnats d'Europe*

Victor CROUIN : **argent** par équipe, **champion d'Europe** en individuel.

Mélissa ALVES : **bronze** par équipe, **bronze** en individuel.

Kousha MOSLEHI : **argent** par équipe U17.

Auguste DUSSOUD & Toufik MEKHALFI : **argent** par équipe.

*Jeux Mondiaux*Victor CROUIN : **or** en Individuel.Marie STEPHAN : **argent** en Individuel.**Tennis de table***Championnats d'Europe U13*Tim ESCUDIER : **champion d'Europe** par équipe, **champion d'Europe** en double mixte.**Tir sportif***Championnats du monde*Romain AUFRERE : **champion du monde** par équipe, **bronze** en individuel – Carabine 50m 3 positions.*Championnats d'Europe*Romain AUFRERE : **bronze** individuel carabine trois positions, **argent** individuel carabine 50m 60 BC.Romain AUFRERE & Florent POMAR : **champions d'Europe** par équipe.*Championnats d'Europe Junior*Romain AUFRERE : **champion d'Europe** en équipe mixte carabine 10m.**Trampoline***Championnats du monde Junior*Alice CHAMINADE : **championne du monde** en synchro.**Triathlon***Championnats du monde*Léonie PERIAULT : **argent** en individuel, **argent** en relais mixte.Yanis SEGUIN : **argent** en relais mixte.Léa HOUART : **championne du monde** Junior.*Championnats d'Europe Junior*Achille BESSON : **argent** en individuel.**1.3 Données par site**

Évolution des effectifs et structures d'entraînement 2022–2025 (3 sites)																
Indicateur	2022				2023				2024				2025			
	Bou	Ant	Aix	Total	Bou	Ant	Aix	Total	Bou	Ant	Aix	Total	Bou	Ant	Aix	Total
Nb de structures	12	8	15	<b>35</b>	13	12	17	<b>42</b>	12	13	16	<b>41</b>	13	13	17	<b>43</b>
dont structures d'excellence	3	3	4	<b>10</b>	4	3	4	<b>11</b>	4	4	5	<b>13</b>	4	4	5	<b>13</b>
<b>Nombre total de sportifs</b>	127	124	178	<b>429</b>	123	104	187	<b>414</b>	115	133	190	<b>438</b>	114	146	198	<b>458</b>
dont sportifs internes	65	24	91	<b>180</b>	68	18	107	<b>193</b>	64	36	123	<b>223</b>	68	63	121	<b>252</b>
Sportifs listés SHN	29	29	30	<b>88</b>	29	25	32	<b>86</b>	29	40	39	<b>108</b>	29	43	31	<b>103</b>

## 1.4 Vie quotidienne par site

### Internat et vie quotidienne – faits marquants 2025

- Actions de prévention déployées sur les 3 sites : alimentation-diététique, sommeil, harcèlement
- Animations : semaine de pré-rentree et temps forts réguliers tout au long de l'année
- Actions de sensibilisation pour les assistants d'éducation (AED) sur la gestion des émotions dans la relation à l'autre
- Boulouris : travaux de réfection du couloir de l'internat des sportifs mineurs (novembre 2024 – mars 2025), avec délocalisation temporaire dans l'autre bâtiment d'hébergement
- Gestion des situations de violences sexistes et sexuelles (VSS) chez les sportifs : sujet sensible nécessitant une attention particulière du Département Sport de Haut Niveau (DSHN)

## 1.5 Scolarité et formation post-bac

### Résultats scolaires et formation post-bac 2024–2025

	Aix-en-Provence			Boulouris			Antibes			Total CREPS		
	Nb SHN	Réussite	Mention	Nb SHN	Réussite	Mention	Nb SHN	Réussite	Mention	Nb SHN	Réussite	Mention
<b>BAC</b>	29	100 %	72 %	16	100 %	69 %	18	100 %	39 %	<b>63</b>	<b>100 %</b>	<b>60 %</b>
<b>DNB</b>	25	96 %	92 %	17	100 %	94 %	8	100 %	88 %	<b>50</b>	<b>99 %</b>	<b>91 %</b>
<b>Post-bac</b>	42	90 %	<i>n.a.</i>	22	77 %	<i>n.a.</i>	22	70 %	<i>n.a.</i>	<b>86</b>	<b>79 %</b>	<i>n.a.</i>

### Scolarité et formation post-bac – faits marquants 2025

#### Pour le site d'Aix-en-Provence

- Départ à la retraite de Xavier LOUVEL, responsable de la scolarité, remplacé par Laurine RATTE
- Difficultés d'affectation pour certains élèves de 5e, pointant la nécessité de clarifier la priorité de dérogation de carte scolaire pour les sportifs du CREPS
- Organisation renouvelée avec les profs HSE ; bilan de tous les sportifs en début d'année pour adapter dès septembre l'accompagnement et le soutien scolaire
- Arrivée de M.VALLIERE, nouveau principal au collège Arc de Meyran, et de Mme CHAICHE, nouvelle proviseure adjointe au lycée Emile Zola

#### Pour le site de Boulouris :

- Aménagements d'emplois du temps dans la filière STMG qui n'existaient plus depuis la réforme du BAC
- 22 sportifs accompagnés dans 14 cursus de formations différents, tous en distanciel
- Ouverture d'une classe de 3e délocalisée au CREPS pour pallier une situation de sureffectif
- Forte croissance du volume d'examens post-bac délocalisés au CREPS (plus de 100 heures)

#### Pour le site d'Antibes :

- Convention avec l'Université des Hauts-de-France pour une licence pluridisciplinaire en FOAD destinée aux SHN
- Changement des chefs d'établissements au collège Fersen et au lycée Audiberti : dynamique partenariale maintenue

## 1.6 Aide à la Performance par site

Les expertises mobilisées par le CREPS auprès des sportifs et de leur staff sont nombreuses. Elles sont clairement l'un des points forts de l'établissement, synthétisé dans le schéma ci-dessous.



### Aide à la performance – faits marquants 2025

#### Pour le site d'Aix-en-Provence

- Développement des profilages et de l'utilisation du système de gestion des athlètes (AMS 360°) pour l'ensemble du suivi en préparation physique

#### Pour le site de Boulouris

- Départ de l'un des deux préparateurs physiques (Thomas GUILLAUMOND) en avril 2025, remplacé par Baptiste MARIE depuis septembre 2025
- Refonte de l'organisation de la préparation physique : optimisation des plages d'utilisation de la salle (souvent saturée) et priorisation des interventions des préparateurs au service des pôles

#### Pour le site d'Antibes

- Accroissement de l'activité de la salle de préparation physique en préparation physique préventive et réathlétisation ; besoin de renfort régulier identifié
- Volonté d'exploiter davantage l'expertise des personnels du DSHN dans le champ de l'optimisation de la performance, en ajustant les missions des PTP

## 1.7 Ressources humaines des DSHN des 3 sites

**Point fort du CREPS : des expertises nombreuses mobilisées auprès des sportifs et des entraîneurs (total DSHN : 51,23 ETP)**

Domaine	Fonction	Aix		Boulouris		Antibes		Total ETP
		Statut	ETP	Statut	ETP	Statut	ETP	
<b>Général</b>	Responsable DSHN	Titulaire	1	Titulaire	1	Titulaire	1	<b>31,4</b>
	Resp. vie quotidienne	Contractuel	1	Contractuel	1	/	0	
	Responsable scolarité	Contractuel	1	Titulaire	1	Titulaire	1	
	Assistante admin. DSHN	Titulaire	1	Contractuel	1	Titulaire	1	
	Assistants d'éducation	Contractuels	10	Contractuels	5,8	Contractuels	4,6	
<b>Aide à la perf.</b>	Préparateurs physiques	Contractuels	1	Contractuels	1,7	Titulaire	1,8	<b>5,53</b>
	Préparateur mental	Prestataire	0,9	/	0	Prestataire	0,13	
<b>Médical</b>	Médecin	Contractuel	1,1	Contractuel	0,5	Contractuel	0,5	<b>14,3</b>
	Médecin (vacataire)	–	–	–	–	Vacataire	0,13	
	Infirmière	Titulaire	1	Titulaire	1	Contractuel	0,7	
	Secrétaire médicale	Contractuelle	1,5	Contractuel	1	Contractuel	1	
	Kinésithérapeutes	Contractuel	1,5	Contractuel	1,2	Vacataire	0,13	
		Prestataire	–	Prestataire	0,14	Vacataire	0,13	
		Vacataire	0,5	Vacataire	0,33	Vacataire	0,13	
	Psychologues	Prestataire	0,34	Prestataire	0,12	Prestataire	0,23	
		Vacataire	–	Vacataire	0,05	Prestataire	0,23	
	Diététicienne	Prestataire	0,34	Vacataire	0,05	Prestataire	0,05	

### Ressources humaines DSHN – faits marquants 2025

#### Pour le site d'Aix-en-Provence

- Beaucoup de changements dans l'équipe d'AED : 10 nouveaux AED sur les 12 actuellement sur site. La gestion du recrutement, de la formation et du suivi est très chronophage.

#### Pour le site de Boulouris

- La stabilisation des compétences sur certains postes reste fragile (médecin, kiné, psychologue...)
- L'ancienneté moyenne des agents du DSHN est de 3,4 ans en 2025, illustrant la complexité de la fidélisation des équipes
- 33 % de l'effectif du DSHN (hors vacataires) est dans une situation professionnelle stabilisée (titulaire ou CDI)

#### Pour le site d'Antibes

- Premier semestre marqué par une période d'incertitude, un changement de responsable de département en septembre et la diminution d'un poste de PTP. Difficultés dans le suivi des sportifs en enseignement supérieur

## 2

## MÉDICAL

## Bilan des activités médicales

Type d'actes (2024-2025)	Aix	Boulouris	Antibes	Total
Consultations médicales SMR	90	105	88	283
Consultations médicales hors SMR	2 880	765	197	3 842
Consultations infirmière (soins, SMR, tests, vaccins...)	330	563	124	1 017
Actes kinésithérapie	5 440	2282	1233	8 955
Bilans psychologiques SMR	90	34	27	151
Consultations psychologue hors SMR	557	285	80	922
Consultations / bilans diététicienne SMR	90	0	2	92
Consultations / bilans diététicienne hors SMR	500	80	4	584
Consultations extérieures (radio, écho, IRM, spécialistes...)	140	72	49	261

## Médical – faits marquants 2025

## Pour le site d'Aix-en-Provence

- Arrivée d'un kinésithérapeute à mi-temps
- Recrutement de deux diététiciennes
- Intégration de deux médecins sous contrat à compter du 25 mars 2025 (50% et 60%)
- Déploiement du logiciel « *Docteur Santé* » optimisant le suivi des sportifs et la facturation, avec une multiplication par cinq des recettes du centre de santé.

## Pour le site de Boulouris

- Les deux kinésithérapeutes contractuels ont quitté le CREPS en septembre 2025 et ont été remplacés par une kiné coordinatrice à temps complet. Bilan à consolider en 2026
- Le médecin du site, présent depuis 10 ans, a cessé son activité. Deux médecins interviennent désormais en vacations, transformées en contrats de travail en mars 2026. La situation reste fragile
- Recentrage du suivi psychologique autour d'une intervenante donnant satisfaction, avec des moyens restant inférieurs aux besoins des pôles sportifs
- Déploiement du logiciel « *Docteur Santé* », modernisant la gestion par la dématérialisation des dossiers. Bilan à consolider en 2026.

## Pour le site d'Antibes

- Restructuration de l'équipe médicale : recrutement d'un médecin coordinateur à mi-temps, changement de secrétaire médicale, départ en retraite de l'infirmière fin 2025
- Départs des 2 psychologues à l'automne ; recrutement d'une psychologue en janvier 2026
- Renforcement de la collaboration médecin coordinateur / RDD pour améliorer la prise en charge des sportifs. Difficultés à recruter des professionnels spécialisés en sport de haut niveau (kinésithérapeute, diététicien)

## 3

## MAISON RÉGIONALE DE LA PERFORMANCE (MRP)

## 3.1 Bilan général

Après la clôture de l'Olympiade 2021-2024 qui s'est particulièrement bien déroulée pour le CREPS et la Maison Régionale de la Performance Provence-Alpes-Côte d'Azur, la projection sur les JOP de Los Angeles 2028, et encore plus la préparation des JOP d'hivers Alpes 2030, nécessitait un changement de paradigme imposant de repenser l'interaction ANS-CREPS/MRP-Fédérations dans l'accompagnement des sportifs :

- Pour la première fois, ce nouveau dispositif pouvait se projeter sur le temps long (4-7 ans) pour préparer les échéances Olympiques et Paralympiques
- Le travail d'identification des meilleurs sportifs actuels ayant été fait avec les fédérations sportives, identifier les potentiels médaillables (Cellule Performance et Radar) et sélectionnables (Cellule Ambition 28) a pu être réalisé très rapidement pour Los Angeles
- Cela permettait de projeter la mission des MRP sur la relève de ce dispositif et donc, pour la première fois, d'envisager de travailler avec les fédérations sur une identification des forts potentiels et leur accompagnement (Cellule Ambition 2030-2032) 5 et 7 ans à l'avance.

De ce fait, les missions des MRP ont été reconfigurées, en recentrant le suivi des Cellules Performance et Radar sur l'ANS et les fédérations en direct ; et le suivi des cellules Ambition (28, 30, 32), sur les MRP avec pour mission :

- Identifier sur les territoires les acteurs de la performance, en partant des sportifs tagués par les fédérations, de leurs entraîneurs en structures fédérales où isolés, et les staffs d'accompagnants
- Accompagner la structuration de ces cellules de performance autour de ces sportifs, en veillant à la mise en place des moyens nécessaires (humains et financiers) à la réussite de leur projet, en soutien de leurs fédérations
- Catalyser sur le territoire cette dynamique autour de ces sportifs susceptibles de s'illustrer lors des JOP de 2028, 30 et 32

En raison du contexte budgétaire de l'état sur le vote du budget 2025, l'enveloppe consacrée à ces missions n'a été débloquée que fin juin 2025, limitant drastiquement notre capacité d'intervention financière (33 actions financées à hauteur de 53 700€, par rapport à 102 en 2024 à hauteur de 183 000€).

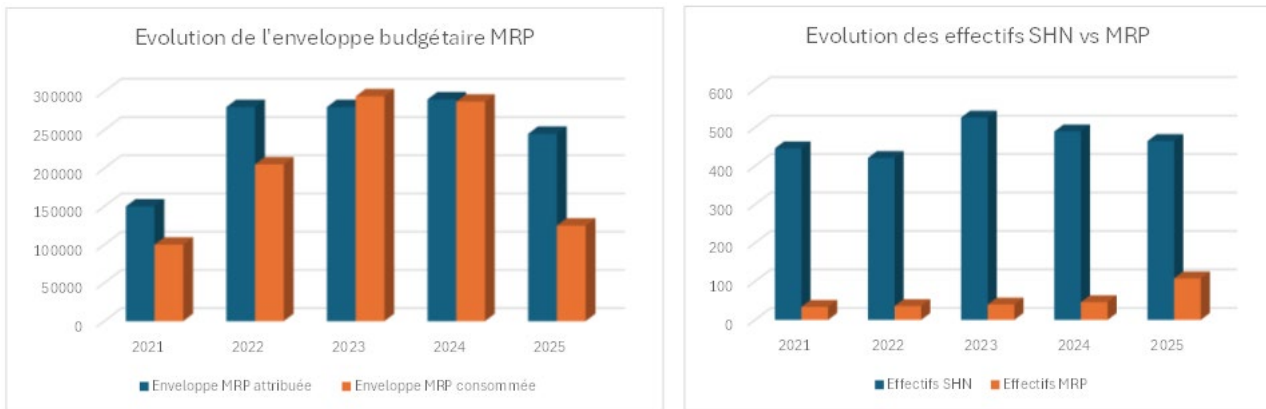
Toutefois, début 2025, l'équipe s'est concentrée sur les deux autres champs relevant de ses missions :

- Identifier les sportifs et leur encadrement pour faire un point avec eux sur la structuration de leur projet. Eventuellement, faire remonter du terrain des sportifs qui auraient pu être oubliés
- Créer une dynamique autour de cette cellule Ambition 28-30-32, notamment autour de l'encadrement et des staffs, pour qu'ils identifient la MRP comme point d'appui au projet sportif et socio-professionnel des athlètes qu'ils accompagnent.



### Quelques éléments chiffrés :

Malgré une mise à disposition tardive de l'enveloppe budgétaire 2025, celle-ci a été maintenue en volume, permettant de se projeter sur la fin 2025 et anticiper l'accompagnement 2026 sur le reliquat restant en 2025 (près de 120 000€).



### Sportifs accompagnés vs sportifs suivis

La mise en place par l'ANS des Maisons Régionales de la Performance a permis de passer de la notion de suivi des sportifs relevant des listes de haut niveau ministérielles et inscrits en structures des Projets de Performance Fédéraux et Sports études (plus de 2 200 sportifs sur le territoire en 2025), à un accompagnement personnalisé pour les sportifs tagués (Cellules Performance et Avenir soit à peine plus d'une centaine de sportifs).

La mise en place des MRP en septembre 2021 a donc rajouté la notion d'accompagnement personnalisé, faisant apparaître l'impératif pour tous les meilleurs sportifs d'individualisation, de réactivité, de cellule de performance à structurer et développer autour de l'entraîneur et de son ou ses athlètes (préparateur physique, mental, cercle médical et paramédical ...). La logique passant de la « grande distribution », au « sur mesure » et à la recherche de gains marginaux.

### Nouvelles règles 2025-2032

En 2025, et dans la perspective de la préparation des JOP de 2028, 2030 et 2032, de nouvelles règles financières sont apparues pour l'accompagnement de cette nouvelle catégorie de taguage « Ambition ». Pour éviter toute confusion et dérives sur les sportifs les plus jeunes (Ambition 30-32 allant de 15 à 25 ans suivant les disciplines), la fédération est engagée à financer 20% des actions proposées par les MRP.

Cette règle a la vertu d'inciter les acteurs fédéraux à se projeter à plus de 4 ans pour détecter la relève à travers les jeunes les plus talentueux (sachant que les sportifs du plus haut niveau mondial commencent à performer à ce niveau, dans leurs catégories respectives, 8 à 10 ans avant). Et si tous ces jeunes talentueux n'atteindront statistiquement pas une médaille internationale, il reste exceptionnel et rare que de jeunes sportifs ne faisant pas partie de ces Talents dans les catégories U18-U20, y réussissent.

Il reste à faire reconnaître cette nouvelle catégorie Ambition, comme les futurs athlètes les plus brillants et talentueux de leur génération, nécessitant une prise en charge particulière au-delà de leur fédération et de l'ANS/CREPS/MRP sur les territoires. En effet, si des efforts accrus sont désormais mis en place par ces derniers, l'accompagnement local et institutionnel reste encore trop souvent basé sur les listes ministérielles, trop éloignées de la réalité du parcours vers la haute performance.

En effet, moins de 5% des sportifs listés Espoirs atteindront un jour l'équipe de France Olympique. Moins de 20% des sportifs listés Relève y entreront. L'effort d'identification des jeunes les plus talentueux (424 sur le territoire national, 74 en Provence Alpes-Côte d'Azur) porte sur moins de 20% des sportifs listés Relève. Les 20% qui feront la différence dans 8 à 10 ans si nous ne les égarons pas sur ce cheminement vers la haute performance.

### Accompagnement des publics cible ANS

	Indicateur	2022	2023	2024	2025
Olivier GUIDI	Sportifs suivis	13	17	18	20
	Entraîneurs suivis	45	30	20	28
Pierre HOUSEAUX	Sportifs suivis	23	28	33	36
	Entraîneurs suivis	6	8	7	12
Thierry BRUSSEAU	Sportifs suivis	16	14	15	19
	Entraîneurs suivis	4	8	7	12
Sandra FALL	Sportifs suivis	12	13	12	12
	Entraîneurs suivis	8	10	10	10
Xavier KEMPF	Sportifs suivis	12	11	12	14
	Entraîneurs suivis	10	10	11	10
Anne-Christel FOGLIANI	Sportifs suivis	9	12	12	14
	Entraîneurs suivis	4	6	6	8
Franck CHEVALLIER	Sportifs suivis	0	0	0	16
	Entraîneurs suivis	0	0	0	5
<b>Sportifs suivis total</b>		<b>85</b>	<b>95</b>	<b>102</b>	<b>131</b>
<b>424</b>	<b>74</b>	<b>&lt; 5 %</b>		<b>&lt; 20 %</b>	
sportifs Ambition identifiés nationalement	en Provence-Alpes-Côte d'Azur	des Espoirs listés atteindront l'EDF Olympique		des Relève listés y entreront	

### 3.2 Performance physique

Référent : Pierre HOUSEAUX

<b>36</b> athlètes accompagnés (Natation, Athlétisme, Gym, Para)	<b>30 000 €</b> matériel redistribué depuis les JOP	<b>22 000 €</b> renouvellement licences plateformes de force	<b>28</b> participants réseau RARES Préparation Physique
--	--	---	---

### Actions engagées en 2025

#### Optimisation/suivi des athlètes

36 athlètes accompagnés (natation, athlétisme, gymnastique, sports d'hiver paralympiques) via des intervenants externes ou CREPS. Coordination avec les sites du CREPS, des acquisitions de matériel de préparation physique en relation avec les possibilités de l'ANS (redistribution de matériel des JOP/30 000€) et du renouvellement des licences des plateformes de force sur les 3 sites (22 000€).

### Animation réseau

Animation du réseau, mise en relation et retours sur les différents champs de la dimension physique (28 participants au réseau RARES ; préparation physique : 16 préparateurs physiques, 3 médicaux, 9 kinésithérapeutes). Mise en perspective des actions d'athlétisation, de préparation physique, de rééducation et de réathlétisation, en créant une coopération avec les intervenants médicaux et para médicaux. Animation en interne du réseau des préparateurs physique du CREPS (une action en 2025 avec les 6 préparateurs physiques – 6 actions transversales ces 4 dernières années)

### Formation et coanimation

2 web café dont celui avec Anthony BERTHOU (24 participants dont 4 coachs du CREPS) et préparation du colloque nutrition janvier 2026 (100 participants accueillis dont 6 entraîneurs du CREPS) ; préparation administrative et opérationnelle du colloque.

### Relations ANS/MRP

Temps d'échanges et de construction de réseaux et optimisation du cadre d'intervention au niveau MRP par des échanges réguliers et webinaires avec les référents de l'ANS (tarification, réseau d'expertises, aide à la construction des PPI par les fédérations).

#### ⚠ Point de vigilance 2025

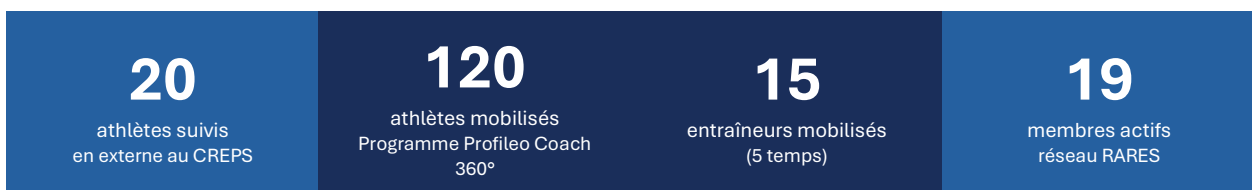
La dimension physique prend de plus en plus d'ampleur. La qualité et le suivi des engagements mobilise un temps croissant pour les contrôles, l'optimisation des engagements et les retours d'intervention des experts sollicités.

#### 🎯 Perspectives 2026

Renforcer et animer davantage le réseau de la dimension physique selon les différentes professions. Transformer les difficultés historiques entre kinésithérapeutes et préparateurs physiques en une évidence collaborative au service du sportif.

## 3.3 Performance mentale & formation

Référent : Olivier GUIDI



### Actions engagées en 2025

#### Optimisation/Suivi d'athlètes

Portefeuille de 20 athlètes (badminton, escalade, tir à l'arc, squash, surf) accompagnés en externe au CREPS.

#### Montée en compétences

- Programme *Profileo Coach 360°* : 120 athlètes et 15 entraîneurs mobilisés (5 temps) ; Executive Master Accompagnateur HN (promotion 7, 2 sessions Aix)
- 2 web café (36 participants coachs cible ANS soit 30% des coachs concernés – 4 coachs CREPS soit moins de 10%), dont celui sur la Nutrition avec Anthony BERTHOU (voir plus haut) qui donnera lieu au colloque nutrition janvier 2026
- Intervention extérieure sur le Jury au DU PM Clermont-Ferrand.

## Production de contenus

Deux livrets diffusés aux MRP : « *Approche Systémique Coopérative* » (11p) et « *Approche Narrative et Haut Niveau* » (50p) ; activation de la plateforme MRP PACA via META CANAL SPORT (replays web café, ressources ciblées).

## Réseau RARES

Mobilisation de la commission de référencement des nouvelles candidatures ; 19 membres actifs ; animation de 5 COP + 3 présentiels (Aix x2, Antibes) ; pilotage groupe national ANS harmonisation des réseaux MRP ; travail sur l'annuaire national et mise à jour des documents 2026 ; référent technique sollicité par les nouvelles MRP.

### ⚠ Point de vigilance 2025

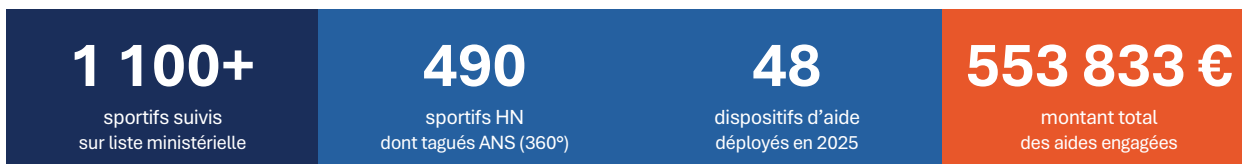
Difficulté persistante à mobiliser les entraîneurs des structures du CREPS (master class, colloques, web cafés, labs de la perf., formations). Blocage des crédits au 1er semestre : impact sur le nombre d'athlètes suivis.

### 🎯 Perspectives 2026

Poursuivre et diversifier les web cafés. Transformer les web cafés porteurs en Master Class (ex. colloque nutrition 2026). Renforcer le suivi de proximité sur les « Ambitions » et leurs entraîneurs.

## 3.4 Suivi socio-professionnel

Référents : Sandra FALL & Xavier KEMPF



### 1. Emploi et insertion professionnelle

Plus de 1100 sportifs sur liste ministérielle suivis, dont 490 sportifs de haut niveau, dont les sportifs tagués ANS qui sont systématiquement suivis lors de l'entretien 360° réalisé par les CHNHP.

48 dispositifs d'aide à l'emploi ont été déployés en 2025 pour un montant d'aide de 553 833€.

#### 1.1 Convention d'aménagement d'emploi (CAE) et convention d'Insertion Professionnelle (CIP)

Sur les 31 projets d'aménagements engagés, 22 conventions ont été signées pour un engagement financier de 168 417€ selon la répartition suivante :

Dispositif	Nombre	Montant	Fédérations
Conv. d'Insertion Professionnelle (CIP)	13	117 692 €	10
Conv. d'Aménagement d'Emploi (CAE)	9	50 725 €	5

Une baisse de 22% sur les aménagements d'emploi par rapport à 2024 s'explique notamment par le resserrement du dispositif sur les publics prioritaires et par la diminution des besoins d'aménagement en année post-olympique. Les projets sont souvent complexes et nécessitent une coordination et un accompagnement très importants pour les faire aboutir.

## 1.2 Aides à la professionnalisation (ex : dispositif « emplois SHN »)

Dispositif	Nombre	Montant	Fédérations
Aides à la professionnalisation	26	385 416 €	12

Malgré le resserrement du dispositif et la nationalisation de l'instruction des postes d'entraîneurs, le nombre global des dispositifs « Aide à la professionnalisation » en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est resté stable.

Ce dispositif constitue un levier important de sécurisation financière et sociale pour les SHN. Les principaux freins restent les responsabilités juridiques et le reste à charge financier pour les employeurs.

## 2. Orientation et aménagement post-bac

L'activité 2025 a consisté principalement à :

- Accompagner des demandes ou des situations problématiques en termes d'aménagements de formation et d'examen pour les sportifs en études supérieures
- Faire le lien permanent avec les rectorats et établissements d'enseignement supérieur
- Proposer un appui aux services de la DRAIO pour identification et accompagnement des SHN sollicitant une révision de leur affectation auprès de la CAES
- Participer aux différentes commissions et groupes de travaux dédiés aux sportifs de haut niveau.

## 3. Informations et accompagnement des sportifs

La MRP poursuit un travail de coordination et d'information sur les dispositifs d'aide aux sportifs de haut niveau (collectivités territoriales, fonds et fondations). La MRP agit dans un rôle de **mise en relation et de conseil** auprès des sportifs dans l'ensemble des champs favorisant la réussite de leur projet de vie (OFIRS). Les actions menées en 2025 ont notamment porté sur :

- De très nombreux conseils individuels (plus de 350 accompagnements SHN dans des démarches, exploration des possibles...)
- Diffusion d'informations collectives auprès des sportifs (SMS de groupes)
- Création de ressources (Aides territoriales, enquête enseignement supérieur...)
- Accompagnement individuel dans les projets d'orientation et de reconversion
- Coordination du partenariat avec le CROUS pour les SHN
- Tentative de concrétiser (en vain) l'obtention d'aides dans le cadre du « Pass Sud Formation » au bénéfice des SHN
- Mise à jour du **répertoire régional des aides financières territoriales**
- Développement du réseau partenarial (emploi, formation, solidarité).

### ⚠ Point de vigilance 2025

L'année post-olympique génère des phases de transition pour de nombreux sportifs nécessitant un accompagnement renforcé, notamment sur les enjeux de reconversion et de santé mentale. L'accompagnement des projets SHN est souvent discontinu en fonction des temps forts/faibles de la saison ou de la carrière.

**Conclusion** : L'athlète est au cœur de son projet de vie et se doit d'en être un acteur engagé. Les missions de suivi socio-professionnel reposent largement sur **des temps d'échanges avec les sportifs**, essentiels pour détecter les situations de fragilité et accompagner les transitions.

### 3.5 Pré-BAC et suivi des structures du Projet de Performance Fédéral

Référent : Thierry BRUSSEAU



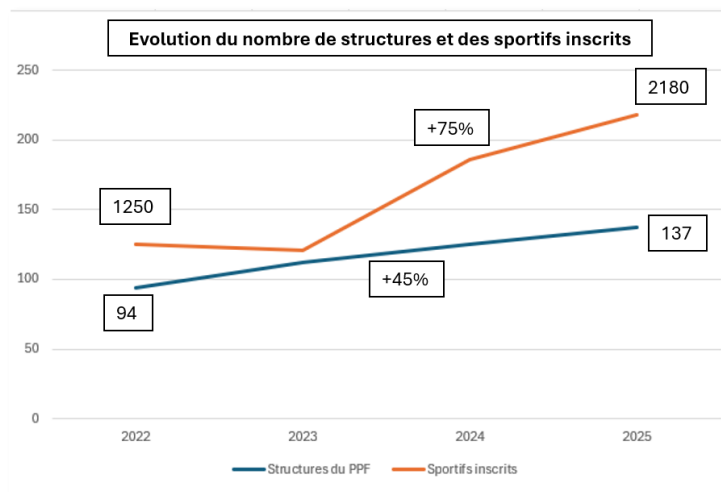
#### Actions engagées en 2025

##### Optimisation/Suivi d'athlètes

Accompagnement de 19 athlètes sur les listes ANS (triathlon et golf). En s'appuyant sur des entretiens avec les sportifs et leurs entraîneurs, il a été possible de mobiliser des aides concernant à la fois des intervenants extérieurs au CREPS et chaque fois que possible des ressources internes.

##### Suivi des structures des PPF de la région

Il faut noter une augmentation régulière du nombre de structures implantées sur la région (137 à ce jour, +45% par rapport à 2022) surtout depuis 2024 et l'arrivée du dispositif Sport-études. Ce dispositif a été accompagné de l'explosion des inscrits en structures, qui pourrait être une bonne chose en soit, si elle avait été accompagnée de moyens supplémentaires permettant la création de postes et de classes pour accueillir cet afflux (+74%).



##### Animation du réseau

Constitution du réseau des Inspecteurs de l'Éducation Nationale chargées de l'Information et l'Orientation afin d'établir une prise en compte commune des accompagnements spécifiques des sportifs de haut niveau sur le territoire (affectation des sportifs, conventions avec les établissements scolaires, considérations des parcours avec l'appui du CNED...). Animation du réseau des chefs d'établissements scolaires labellisés « établissements sport études » (52 en 2025).

##### Relations ANS/MRP

Temps d'échanges avec l'ANS et les conseillers haut niveau et haute performance des autres régions en charge de l'accompagnement des structures tout comme ceux en charge du dispositif sport études et du suivi de la scolarité en pré-bac. Lien permanent avec les chargés du suivi socio professionnel des fédérations en charge de la scolarité (affectation, aménagements, reports d'examens...)

### ⚠ Point de vigilance 2025

Le dispositif sport-études atteint ses propres limites : moyens constants (heures/prof) et carte scolaire constituent les principaux freins à son développement, risquant de nuire aux dispositifs existants pour les SHN.

### 🎯 Perspectives 2026

Déploiement des réseaux EN-SHN. Amélioration de l'accès à l'information via le Vademecum sur le dispositif sport-études.

## 3.6 Paralympisme

Référente : Anne-Christel FOGLIANI



L'objectif est d'offrir un accompagnement personnalisé et de proximité afin de préparer les athlètes s'entraînant en région (16 en 2025) dans les meilleures conditions pour les Jeux Paralympiques.

Difficultés identifiées :

- **La faible mutualisation et isolement des sportifs** : les athlètes s'entraînent souvent de manière isolée. Les collaborations locales restent limitées, même entre sportifs d'une même discipline.
- **L'organisation hybride de l'encadrement** : les entraîneurs des équipes de France ne sont pas toujours ceux qui accompagnent les sportifs au quotidien. Les préparations physiques et mentales sont donc très variables selon les disciplines et les structures.
- **L'accès limité aux infrastructures** : les installations sportives accessibles restent insuffisantes ou inadaptées. Les sportifs doivent souvent multiplier les déplacements ou s'entraîner seuls, parfois dans des conditions de sécurité limitées.
- **La complexité du système sportif** : le fonctionnement des différentes structures (ANS, fédérations, CREPS, MRP, collectivités, fonds de dotation) reste difficile à comprendre pour les sportifs, ce qui limite la lisibilité du dispositif d'accompagnement.

### Situation en 2025 et restructuration

L'année 2025 marque le début d'un nouveau cycle paralympique dans un contexte particulier : incertitudes budgétaires, renouvellement des responsables fédéraux para et réorganisation du système sportif. On observe également un renouvellement important des profils sportifs (près de 30% de nouveau sportifs tagués), avec l'arrivée de nouveaux athlètes dans plusieurs disciplines, notamment en paracyclisme et en sports d'hiver. Certaines situations ont toutefois fragilisé le dispositif, comme la fermeture du pôle de paranatation d'Antibes ou plus généralement, des problèmes de classification pour certains athlètes.

### 🎯 Perspectives 2026

Généraliser les Plans de Performance Individuels. Renforcer les compétences des entraîneurs locaux et l'accompagnement scientifique. Améliorer la coordination MRP-fédérations-ANS-CREPS. Mieux utiliser les dispositifs socio-professionnels (AGEFIPH). Structurer des réseaux médicaux et paramédicaux spécialisés.

## 3.7 Recherche

Référente : Anne-Christel FOGLIANI

### Actions engagées en 2025

#### **Mobilisation des référents Accompagnement Scientifique de la Performance et Innovation de l'établissement (ASPI) :**

Informations, coordination, orientation pour tenter de répertorier les besoins des entraîneurs par les DSHN. L'objet de la première réunion en novembre 2025 porte principalement sur notre organisation interne à l'établissement dans un contexte particulier, propice au démarrage d'une stratégie. Nous avons collectivement partagé nos analyses et nous sommes en accord sur les points de contexte, de constats et d'intentions à porter pour l'établissement.

#### **Constats partagés :**

Le CREPS n'a jamais identifié un « chercheur » avec un temps de travail identifié dans son contrat d'objectifs en interne ou dans le cadre de partenariats locaux. Des dépenses de l'établissement et de la MRP ont été engagées dans certains cas (parfois même conséquentes : plus de 60 000€ sur le projet Mission Cognition). Globalement, les négociations ont permis des retours corrects sur investissement (HEROES + Mission Cognition). A travers ces deux exemples, le CREPS a pu relativement rayonner. Les besoins des entraîneurs ne sont pas répertoriés. Il semble qu'ils restent éloignés très globalement de ces préoccupations au profit des tâches quotidiennes de gestion des structures d'entraînement.

#### **Les autres actions en 2025 :**

- Représentation de l'établissement dont la MRP : intégrer les réseaux, s'acculturer
- Participation du CREPS et de la MRP aux regroupements du RNASPI en présentiel et distanciel. Le réseau relativement récent se structure
- Le réseau a fonctionné au ralenti à la suite du changement de coordonnateur. Annonce PPR2 mi-juillet 25, lancement de l'outil HUB Sport Tech
- Journée Nationale Institut Carnot, visite labo HIPE, rencontres au CNRS, soirée Learning Factory Arts et métiers, réunion au CREPS avec les responsables du labo Hipe

#### **Les points de satisfaction**

- Début de collaboration avec les 3 référents ASPI des sites
- Systématisation des contacts pris dans la communauté scientifique régionale (universités et écoles) et nationale

#### **Perspectives 2026**

Développer une vision et une stratégie de Centre d'Expertise. Envisager un budget dédié aux choix stratégiques en recherche-innovation. Mieux interagir avec les partenaires locaux.

# 4 FORMATION

## Édito du département Métiers, emploi, formations (MEF)

Une année 2025 marquée par la consolidation et l'innovation. Le département Métiers, emploi, formations poursuit son développement dans un contexte de transformation du secteur de la formation professionnelle. L'année 2025 confirme la dynamique engagée en matière d'ingénierie pédagogique, de digitalisation et de professionnalisation des acteurs du sport.

Par ailleurs, sous l'impulsion du pilotage du département, la reprise active de la présence aux salons et forums, conjuguée à l'organisation de journées portes ouvertes sur chacun des 3 sites, a permis au CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur de renforcer sa visibilité et son rôle structurant auprès des territoires, des stagiaires et des partenaires institutionnels.

### 4.1 Synthèse de l'activité 2025 & chiffres clés

Le département MEF a poursuivi en 2025 une activité soutenue avec un volume important de formations, confirmant son positionnement stratégique dans le champ de la formation aux métiers du sport et de l'animation.

- Activité dense et diversifiée
- Adaptation aux évolutions réglementaires
- Renforcement des dispositifs d'accompagnement
- Développement des formats hybrides (présentiel / distanciel / alternance)

Les indicateurs 2025 confirment la performance du département (source PSQS) :

Indicateur	2023	2024	2025
Sessions de formations	89	98	<b>109</b>
Stagiaires accueillis	1 580	1 598	<b>1 629</b>
Nombre d'apprentis	86	126	<b>130</b>

- Taux de réussite : 86%
- Taux d'insertion professionnelle : 75 %

Ces résultats témoignent de la qualité des dispositifs pédagogiques et de l'adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.

### Zoom sur l'environnement spécifique (ES)

BPJEPS Parachutisme (3 options) - BPJEPS Activités du canoë-kayak - BPJEPS Plongée subaquatique (sans scaphandre) - DEJEPS Escalade en milieux naturels, DEJEPS Canyon, DEJEPS activités plongée subaquatique / Certificat complémentaire tutorat et Plongée profonde / Montagne formation générale commune / Recyclages escalade, canyon, plongée, préparation aux tests d'exigences préalables (TEP), préformation...

	Total CREPS	dont ES	BPJEPS	DEJEPS	CC	Autres
Nombre de sessions	109	24	6	7	2	9
Stagiaires accueillis	1 629	605	130	178	22	275
Volume centre (h)	173 826	66 172	22 008	38 377	2310	3 477
Volume FOAD (h)	41 840	35 259	3 956	27 539	154	3 610
Apprentis	130	43	9	34	-	-
Places Région Sud	72	40	3	26	-	11

L'environnement spécifique demeure le cœur d'activité de notre établissement public, et nous continuons d'y consacrer des heures et des ressources significatives afin de consolider cette offre de formation. Le développement de la FOAD est notamment porté par la filière plongée, qui s'est emparée de ces modalités d'enseignement à distance. Par ailleurs, un accent tout particulier sera mis sur l'ensemble de la filière montagne dans les mois à venir, dans la perspective des Jeux Olympiques d'hiver organisés en France en 2030, une échéance majeure qui représente à la fois une opportunité et une responsabilité pour notre établissement.

## 4.2 Partenariats & développement

### Innovation pédagogique – projet DEFFINUM

Concernant l'axe 1 action 8 « la production de contenus mutualisés MOOC (Massive Open Online Course) » du projet DEFFINUM, l'année 2025 a concentré la production de 25 MOOC sur les 31 prévus.

La majeure partie des productions sont des livrables directement réinvestis pour la filière plongée au sein de notre établissement. D'autres CREPS avec des formations plongée membres du consortium DEFFINUM ont déjà récupéré ces contenus pour leurs offres internes.

À noter également pour 2025, la création de contenus innovants sur les plans pédagogiques et technologiques, notamment grâce à l'utilisation d'images subaquatiques en 360° pour renforcer l'immersion. La production d'un module sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le domaine de la plongée a par ailleurs suscité un vif intérêt au sein du consortium, tant par la thématique abordée que par la méthodologie employée.

L'investissement d'outils de production performants : logiciels spécialisés et matériel de tournage varié (drone, appareil photo, caméra avec caisson étanche, etc), ont facilité la production de MOOC. L'objectif des 170 heures de production a été atteint.

**Convention Région**

Le **partenariat avec la Région Sud** demeure un levier essentiel du développement de l'activité. Il est construit autour d'axes majeurs subventionnés, fondateurs d'une mobilisation dynamique et conjointe au service de la professionnalisation des acteurs du territoire en matière d'ingénierie, de recherche, d'innovation et de formations pour l'encadrement des métiers du sport et de l'animation :

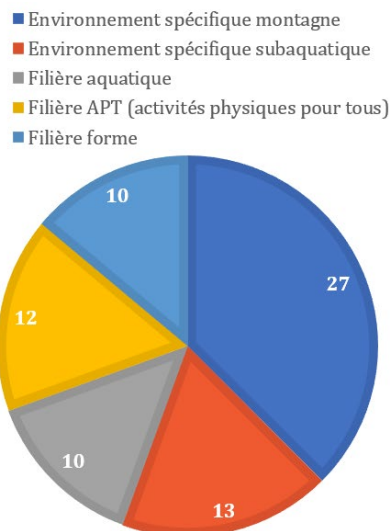


- Proposer aux publics des actions de formation permettant d'encadrer les activités sportives s'exerçant dans un « environnement spécifique », programmées par le CREPS sur l'ensemble de la région et plus particulièrement sur les sites d'Aix, Antibes et Boulouris,
- Innover en termes d'accueil, d'information, d'orientation, de mobilisation des publics, de construction et d'accompagnement des parcours individuels, pour permettre la découverte des métiers du sport et de l'animation et l'accès aux qualifications considérées comme stratégiques pour le territoire régional,
- Déployer une ingénierie et des contenus de formation permettant de préparer les publics aux métiers d'aujourd'hui et de demain, plus particulièrement avec des parcours préparatoires spécifiques en amont des « tests d'exigences préalables », dits TEP, et des modules/blocs de compétences complétant les référentiels actuels pour encourager la spécialisation et la pluri-qualification et ainsi améliorer l'employabilité,
- Renforcer la co-construction d'états des lieux et de diagnostics territorialisés en lien avec les projets et acteurs clés des zones d'emploi pour apporter des solutions partagées et répondre aux besoins d'emploi repérés.

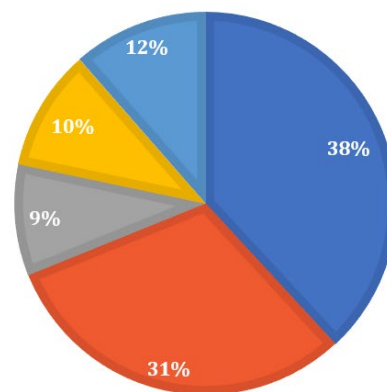
Le bilan de la convention 2024/2025 et le lancement de la convention 2026/2027 témoignent du dynamisme partenarial entre la Région Sud et le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur avec notamment 19 commissions d'accès aux formations organisées en 2025.

Avec une enveloppe de 330 000 € au titre de la subvention susmentionnée, 72 stagiaires ont bénéficié d'un soutien conjoint en faveur de la professionnalisation de l'encadrement sportif du territoire (en environnement spécifique prioritairement) réparti comme suit :

**Répartition par nombre de places :**



**Répartition par volume financier :**



Une ingénierie spécifique est menée dans le cadre de la convention par les personnels du CREPS, notamment en matière d'objectifs stratégiques régionaux à savoir :

- Les domaines d'activités à déployer spécifiquement : montagne, subaquatique, aisance et sécurité aquatique
- Les missions d'information, d'accès, d'accueil et de parcours au sein du CREPS

### CEBEL

Sous l'impulsion de la loi plein emploi du 18 décembre 2023 qui prévoit la refonte des modalités d'actions des acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion, la Région Sud et la direction régionale de France travail ont mis en place une commission (CEBEL) par thématique/branche, dont la thématique sport. La CEBEL a pour objectif d'identifier les pratiques communes, innovantes et adaptées aux besoins des populations et bassins d'emploi, pour orienter les publics, accompagner les entreprises/employeurs, répondre aux besoins émergents. Il s'agit de viser une plus grande territorialisation des politiques de l'emploi en créant les conditions d'une véritable coopération des membres du réseau France travail. À ce titre et en tant que partenaire public conventionné par la Région SUD, le CREPS est convié au titre de son expertise et de son offre formative à intégrer la CEBEL sport.

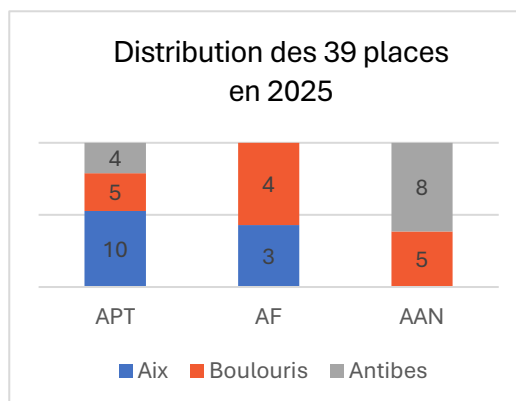
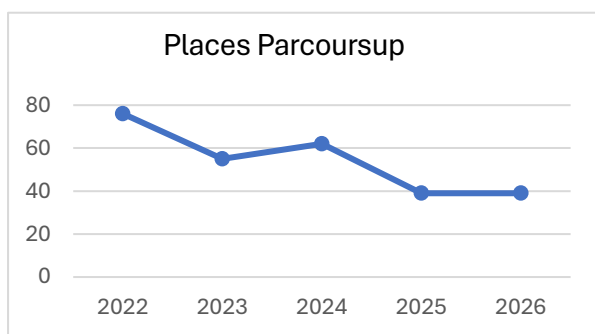
### CFA

Cette année, le CREPS a accueilli 130 apprentis, un chiffre en progression (126 en 2024 et 86 en 2023) qui témoigne d'une dynamique encourageante. Pour autant, ce potentiel pourrait être bien mieux exploité, notamment grâce à un renforcement du réseautage avec les structures susceptibles d'accueillir des apprentis, ainsi qu'au développement de la formation à la fonction tutorale. Ce tableau est cependant à nuancer par la diminution des aides de l'État en faveur de l'apprentissage, qui constitue un frein réel à la poursuite de cette croissance. Dans ce contexte, le CREPS a intégré le bureau du CFA au titre du collège des UFA, en complément de sa présence au conseil d'administration. Cette nouvelle position traduit une volonté claire de renouer des échanges riches et constructifs avec l'ensemble de nos partenaires et acteurs de la formation professionnelle dans le champ du sport et de l'animation.



### Parcoursup

En raison d'une réduction de l'enveloppe budgétaire du ministère des Sports, le nombre de places disponibles sur Parcoursup est en baisse, et le CREPS s'adapte en conséquence à cette nouvelle capacité d'accueil. En 2025, et pour l'année à venir, une stabilisation autour d'une quarantaine de places semble néanmoins se dessiner.



### 4.3 Mobilité internationale

#### Mobilité européenne des niveaux 4 (BPJEPS) et niveau 5 (DESJEPS)



En 2025, une quarantaine de stagiaires ont eu l'opportunité de bénéficier d'une mobilité collective en Italie, financée selon les situations par des bourses de notre consortium, par le CFA, ou sur fonds propres. Ces mobilités s'affirment comme un véritable facteur clé de succès de nos formations. Au-delà de l'apport pédagogique indéniable (découvrir une autre culture, d'autres pratiques et d'autres façons de faire) elles constituent avant tout une

expérience humaine profonde et marquante. Les retours, qu'ils viennent des stagiaires ou des accompagnants, sont unanimement positifs, et les participants en reviennent invariablement grandis, tant sur le plan professionnel que personnel.

#### 4.4 Le Club des 30

Alors que la plongée sous-marine est pratiquée autant par les hommes que par les femmes sur les niveaux d'initiation, les sessions de diplômes professionnels sont constituées à 75% d'hommes et jusqu'à 90% d'hommes pour le niveau professionnel le plus élevé.

**La féminisation des métiers subaquatiques** : faisant suite à l'identification des besoins liée à l'analyse des cohortes de formation sur les métiers subaquatiques depuis 2010 par le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur site d'Antibes, l'établissement a souhaité mettre en place un programme d'accompagnement des femmes au métier de monitrice de plongée intitulé « Le Club des 30 ».

#### Les partenaires



En partenariat avec la Direction régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE), le Syndicat National des Moniteurs de plongée (SNMP), la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM), Guide la Mer, l'UCPA et Soroptimist International, cette action s'est déroulée de septembre à décembre 2025, comprenant :

- Des témoignages de monitrices professionnelles pour envisager le métier au féminin (témoignages en présentiel et en distanciel en mode mentorat, coaching)
- 3 jours de rassemblement en présentiel sur le site d'Antibes (travail de dynamique de groupe méthode ARDI, ateliers techniques de plongée mise en confiance, témoignages de figures inspirantes).

Ce programme, médiatisé par France 3 Côte d'Azur, a bénéficié du parrainage et témoignages des ambassadrices de renom suivantes :

## LES AMBASSADRICES DU CLUB DES 30



**ROXANA MARACINEANU**

Secrétaire générale de la MIPROF  
Ministre déléguée aux sports 2020-2022  
Première femme française  
championne du monde  
de natation 200m dos en 1998

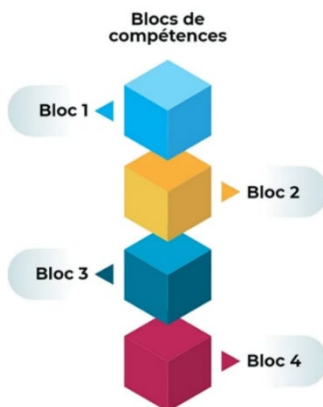
**ALICE MODOLO**

Apnéiste - Conférencière  
Première femme française à  
-100m en poids constant monopalmé  
BPJEPS plongée au CREPS PACA en 2020



### Conclusion

L'année 2025 confirme la dynamique de développement du département Métiers, emploi, formations. Conformément à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui exige la structuration des formations en blocs de compétences, les décrets n° 2024-427 du 10 mai 2024 et n° 2024-979 du 6 novembre 2024 ont créé les dispositions permettant la délivrance en blocs de compétences de l'ensemble des diplômes professionnels du champ de l'animation et du sport (CBPJEPS, DEJEPS et DESJEPS).



Dans ce cadre, le BPJEPS spécialité « Educateur sportif » mention « Canoë-kayak et disciplines associées en eaux vives » a bénéficié de cette rénovation en 2025, passant de 4 unités capitalisables à 3 blocs de compétences. Fort de cette évolution réglementaire, notre structure est désormais habilitée pour la session suivante à deux nouveaux diplômes : le BPJEPS MAPST (Multi-activités physiques ou sportives pour tous), qui se substitue au BPJEPS APT (Activités physiques pour tous) en s'organisant autour de 3 blocs de compétences, ainsi que le BPJEPS APSF (Activités physiques et sportives de la forme), qui remplace le BPJEPS AF (Activités de la forme) en fusionnant les anciennes options en un diplôme unique structuré en blocs de compétences.

Les perspectives 2026 s'inscrivent dans une logique de transformation continue, avec un accent sur **la création d'un campus de métiers et des qualifications** dont l'objectif sera de répondre aux enjeux suivants :

- Orientation et information des métiers du sport et des parcours de formation
- Valorisation de l'insertion (job-dating, mise en relation prescripteurs-entreprises...), création de parcours de formation
- Analyse d'un territoire et de ses besoins (commissions évolution des formations, innovation perspectives métiers, insertion et quantification des données pour alimenter les partenaires)
- Etudes et recherches



Le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur affirme ainsi son rôle d'acteur majeur de la formation dans le champ du sport.

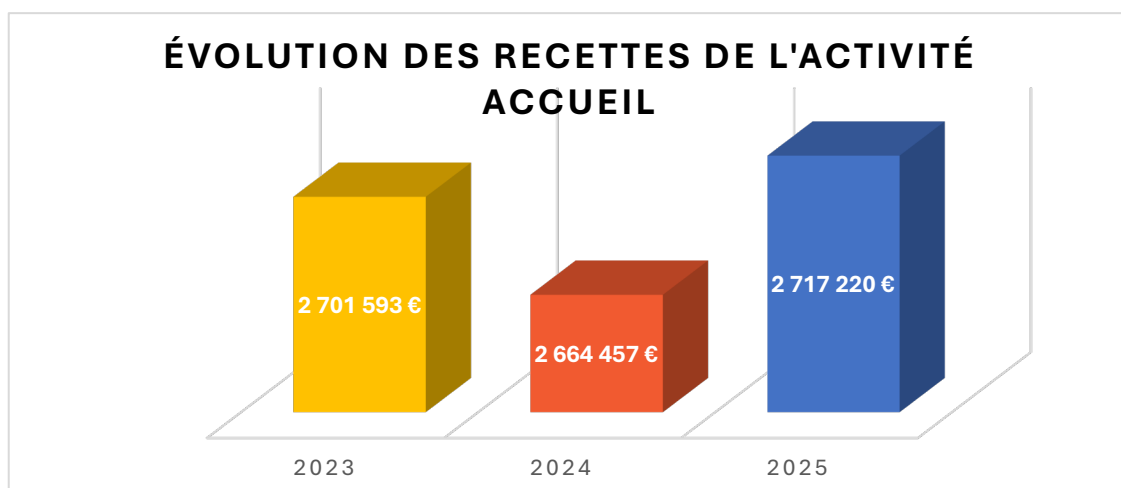
## 5 ACCUEIL

L'activité Accueil du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2025 s'inscrit dans une dynamique positive post-olympique très satisfaisante. Les résultats et données 2025 mettent en avant la capacité des services à se mobiliser et à poursuivre le travail d'amélioration continue d'attractivité du CREPS, valorisée par les atouts des sites.

Cette activité croissante sur les 3 sites a été également possible grâce à la fidélisation et la fidélité de nombreux partenaires institutionnels et sportifs malgré un contexte peu facilitant en raison de facteurs multiples comme les contraintes budgétaires du mouvement sportif.

Ces difficultés ont amené les fédérations et leurs représentations territoriales à diminuer le nombre de réservations, notamment des équipes de France post-JOP voire à annuler des stages, des aléas internes se sont ajoutés à ces contraintes.

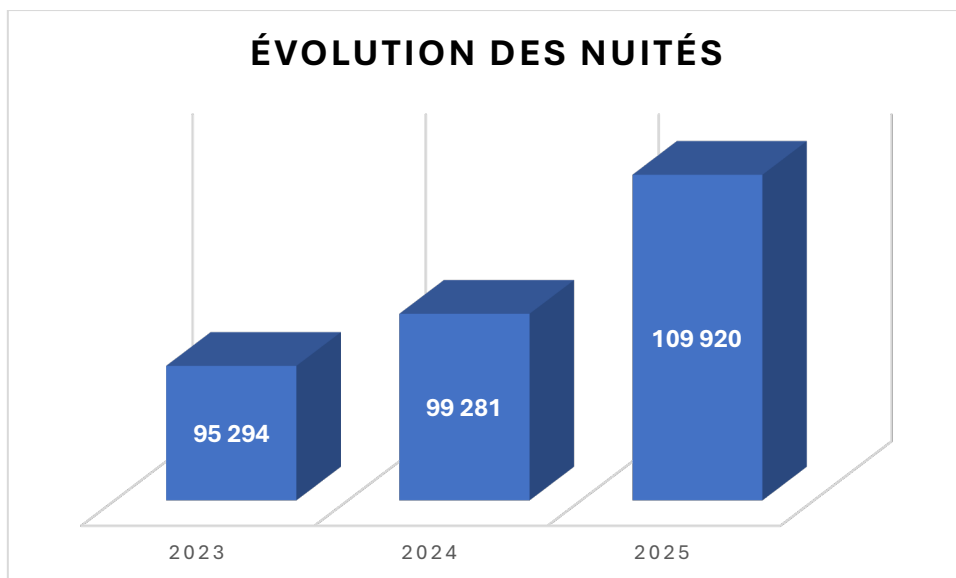
Les recettes liées à la mission Accueil demeurent la 1ère source de ressources propres liées à l'activité du CREPS (hors subventions) et représentent 39,5% en 2025 contre 37 % en 2024, soit +2,5%. L'année 2025 démontre l'attractivité du CREPS et un positionnement reconnu des partenaires dans sa mission.



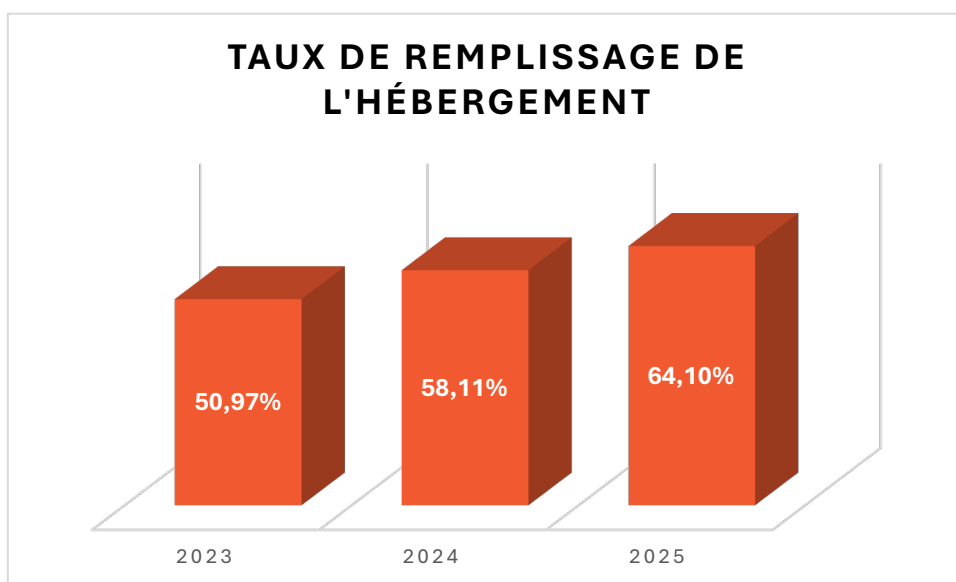
### 5.2 Hébergement

L'année 2025 a été marquée par un taux d'occupation en hausse sur les 3 sites, correspondant à une augmentation de 10,71% par rapport à 2024 et de 15,34 % depuis 2023.

Cette augmentation résulte de la réponse qualitative apportée, de la continuité d'amélioration des conditions d'accueil répondant du mieux possible aux attentes des usagers et de l'approche de fidélisation. À noter enfin, l'accueil de nouvelles structures permanentes de sportifs haut-niveau occupant une partie des bâtiments d'hébergement des sites.



Le taux de remplissage global en corrélation au nombre de nuités s'établit à 64,10% en 2025 contre 58,11% en 2024 soit **une augmentation de 6%** et de 13,1% depuis 2023.



Le résultat 2025 s'établit avec la répartition suivante :

Site	Taux 2025	vs 2024
Aix-en-Provence	52,2 %	-0,5 %
Boulouris	64,2 %	+7,3 %
Antibes	75,9 %	+11,2 %
<b>CREPS global</b>	<b>64,10 %</b>	<b>+6 %</b>

## Observations liées à l'hébergement

*Pour le site d'Aix-en-Provence*

La période estivale demeure toujours un point faible en raison des conditions climatiques de juin à août, l'amélioration prévue pour équiper les hébergements de brasseurs d'air pour le rafraîchissement n'ayant pu aboutir en 2025, des stages importants en volumétrie ont été annulés.

*Pour le site de Boulouris*

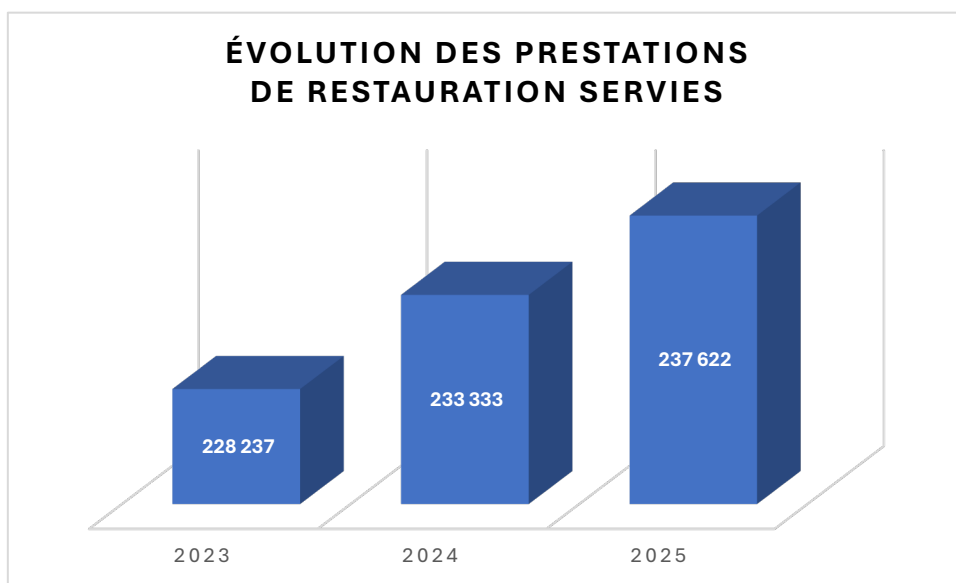
Un nombre de chambres individuelles ou doubles restreint est une contrainte à la forte demande de stages ou d'accueils durant les périodes de petites vacances, entraînant des refus d'accueil. Des travaux ont également diminué les potentialités d'accueil. À contrario du site d'Aix-en-Provence, la période de moindre activité est identifiée en fin d'année civile. À noter qu'une grande période de travaux de rénovation amène à pondérer les résultats, néanmoins satisfaisants.

*Pour le site d'Antibes*

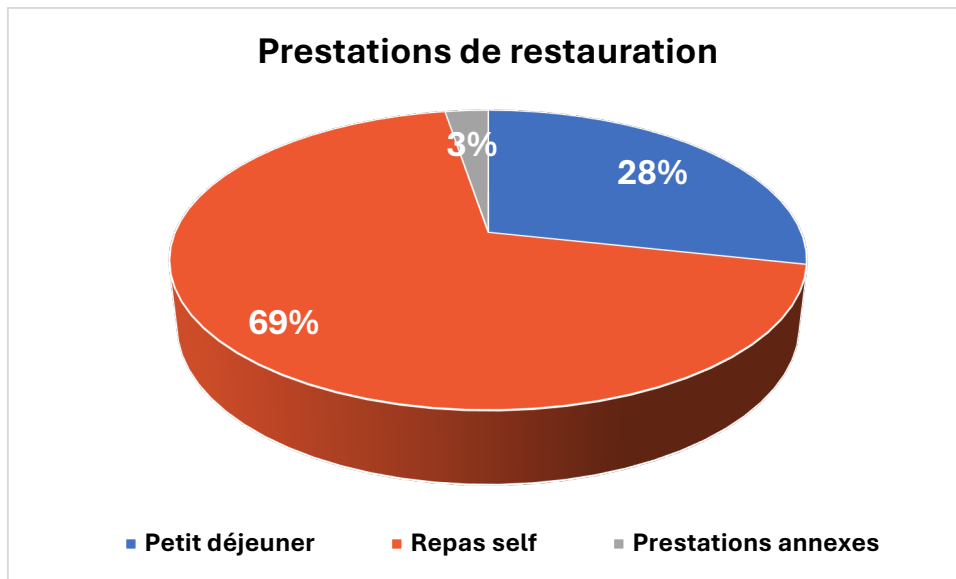
L'année 2025 a été une très bonne année, où le site a su diversifier ses activités malgré les travaux menés les deux années précédentes sur la piscine (utilisée pour les stages d'entraînement) couplée à la forte occupation par les clubs locaux qui a limité l'accueil des stages de natation provenant d'autres régions.

**5.3 Restauration**

L'année 2025 a noté une augmentation des prestations servies (toutes formes de prestations comprises) de 1,8% contre 2,2% en 2024.

**+2,9 %**déjeuners servis  
vs 2024**+3,5 %**petits-déjeuners  
vs 2024**3 %**prestations annexes  
du total 2025**+1,8 %**total prestations  
restauration

Les prestations de déjeuners et de petits déjeuners ont augmenté respectivement de **2,9% et 3,5%** et sont à lier aux données relatives aux nuitées. Ces augmentations sont la résultante de l'évolution des accueils de stages en pension complète et du nombre de sportifs permanents.



Depuis 2023, l'indicateur des demandes de prestations annexes est suivi en raison de demandes croissantes les 3 dernières années, avec un résultat 2024 à 4% du total des prestations de restauration. Pour 2025, on note une légère baisse s'établissant à 3% du total des prestations. L'analyse montre que plus de 60% des prestations annexes concernent les demandes de buffets et buffets améliorés correspondant à des accueils particuliers de groupes (équipes de France, séminaires) et à des périodes particulières, ces données étant plus marquées sur les sites d'Aix-en-Provence et de Boulouris en raison d'espaces plus en adéquation avec la mise en œuvre du prestataire.

#### 5.4 Accueils de haut niveau et de haute performance

L'année 2025 confirme la capacité des 3 sites à accueillir une large diversité de partenaires institutionnels et sportifs : fédérations nationales, ligues régionales, équipes de France et délégations internationales.

Fédérations accueillies		
Aix-en-Provence	Boulouris	Antibes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• FF Taekwondo</li> <li>• FF Rugby</li> <li>• FF Kick boxing</li> <li>• FF Boxe</li> <li>• FF Gymnastique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FF Athlétisme</li> <li>• FF Boxe</li> <li>• FF Cyclisme (VTT)</li> <li>• FF Savate</li> <li>• FF Sport Adapté</li> <li>• FF Softball</li> <li>• FF Taekwondo</li> <li>• FF Triathlon &amp; para-triathlon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FF Gymnastique</li> <li>• FF Études et Sports Sous-Marins (FFESSM)</li> <li>• FF Randonnée</li> <li>• FF Voile</li> </ul>
Ligues & comités régionaux accueillis		
Aix-en-Provence	Boulouris	Antibes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue Sud PACA Athlétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue Sud PACA Athlétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue Méditerranée Football</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue Sud PACA Badminton</li> <li>• Ligue Sud Basketball</li> <li>• Ligue Escrime Région Sud-Corse</li> <li>• CR PACA Gymnastique</li> <li>• Ligue Méditerranée Football</li> <li>• Ligue Sud PACA Haltérophilie Musculation</li> <li>• Ligue Sud PACA Montagne Escalade</li> <li>• Ligue PACA Rugby</li> <li>• Ligue PACA Sport Adapté</li> <li>• Ligue PACA Triathlon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CR PACA Gymnastique</li> <li>• CR PACA Cyclisme</li> <li>• Ligue Méditerranée Football</li> <li>• Ligue Sud PACA Tennis de Table</li> <li>• CR Tir à l'arc</li> <li>• Ligue Sud PACA Volley-ball</li> <li>• Ligue Sud PACA Triathlon</li> <li>• Ligues BFC &amp; AURA Athlétisme</li> <li>• Ligue Réunionnaise Football</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue Sud PACA Athlétisme</li> <li>• Ligue Réunionnaise Football</li> <li>• Ligue Sud PACA Montagne Escalade</li> <li>• Ligue Sud Voile</li> <li>• CR PACA Gymnastique</li> <li>• CR PACA FFESSM</li> </ul>
---	---	--

**Équipes de France**

Aix-en-Provence	Boulouris	Antibes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rugby (sélection U18)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tir à l'arc Espoir</li> <li>• Tennis de Table</li> <li>• Cyclisme VTT &amp; BMX</li> <li>• Taekwondo (Élite &amp; Relève)</li> <li>• Boxe féminine</li> <li>• Athlétisme Jeunes</li> <li>• Softball</li> <li>• Plongée</li> <li>• Golf Espoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nage avec palmes</li> <li>• Gymnastique Artistique Masculine</li> <li>• Lutte sur sable</li> <li>• Para snowboard</li> <li>• Sail (GP France)</li> </ul>

**Délégations étrangères**

Aix-en-Provence	Boulouris	Antibes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe nationale Squash Corée du Sud</li> <li>• Équipe nationale Escrime Japon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédération italienne de cyclisme</li> <li>• Fédération autrichienne d'athlétisme</li> <li>• Équipe allemande de para-athlétisme</li> <li>• Taekwondoïstes étrangers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe Nationale Monégasque Natation</li> </ul>

## Événements marquants en 2025

### Aix-en-Provence

- Accueil de l'équipe de France des métiers (WorldSkills) en préparation des championnats du monde (avril 2025) et du conseil des experts (juin 2025)
- Accueil d'une délégation du Kenya dans le cadre du protocole de coopération internationale (partenariat Ville de Miramas, Région Sud, Conseil Départemental) : 12 futurs coachs sportifs kényans ont suivi une formation de 2 semaines au CREPS en vue de créer une « Maison des coachs » à Iten, berceau des athlètes de marathon mondial.

### Boulouris

- Accueil du Congrès national de la Société Méditerranée de Médecine du Sport (avril 2025) : plus de 100 médecins spécialistes et experts en traumatologie du sport (interventions, tables rondes, démonstrations)
- Accueil du séminaire des cadres de la FF Gymnastique (décembre 2025) : participation de la Présidente de la FFG et du DTN. 3 jours dédiés au Plan de Performance Fédéral et aux nouvelles directives en vue des JOP de Los Angeles 2028

### Antibes

- Baptême du bateau Lérins suivi du départ de Jérôme ROUILLAUX
- Stage Handisub en août 2025 — plus gros taux de participation depuis la création du projet.
- Accueil du séminaire transfrontalier de coopération internationale (Région + DRAJES) : plus de 80 participants sur deux jours en novembre 2025

## 6 COMMUNICATION

La cellule Communication s'adresse à des publics variés : stagiaires (courte durée et formations longues), sportifs de haut niveau, entraîneurs et formateurs, personnels, partenaires (fédérations, ligues, établissements d'enseignement), institutions (ministère, région, ANS...) ainsi que le grand public.

### Communication externe

#### Newsletter et bulletin de veille

La newsletter mensuelle (créée en 2018) est diffusée à 6500 contacts. Un bulletin de veille mensuel, envoyé à 1400 destinataires, valorise les actualités du secteur sportif (appels à projets, événements, contenus scientifiques et professionnels).

#### Production audiovisuelle

Réalisation de vidéos (journée d'intégration des stagiaires en formation, promotion BNSSA, événements) diffusées sur les réseaux sociaux et salons. Chaîne YouTube : interviews, formations, événements. Gestion des relations presse et des demandes de reportage.

### Communication interne

#### Supports internes

Le bulletin trimestriel *Entre-Nous* informe les personnels (services, mouvements, actualités).

Réalisation de supports dédiés : posters des promotions sportives, livrets d'accueil des sportifs de haut niveau.



### Communication digitale

#### Site internet

Support central d'informations (formations, équipements, actualités). Développement de la visite virtuelle des sites. A noter en 2025, la création d'un onglet « politiques publiques » intégrant des captations d'événements (ex : Conférence « Femmes et hommes : vers un sport gagnant »), ainsi qu'une présentation exhaustive du parcours olympique de VTT « Pauline FERRAND-PREVOT ».

#### Évolution des visites du site :

2024 (année des JOP) : 116 000 visites

2025 : 187 000 visites

Soit 61% d'augmentation.

## Réseaux sociaux

Animation de 4 pages Facebook (les 3 sites plus une page générale), 4 comptes Instagram (les 3 sites plus une page générale) et 1 compte LinkedIn.

Plateforme	Compte(s)	Abonnés
Facebook	4 pages Facebook	14 400
Instagram	4 comptes Instagram	5 580
LinkedIn	Compte unique	2 400
<b>Total</b>	<b>9 comptes / pages</b>	<b>22 380</b>

## Communication événementielle

### Mars 2025 – « Femmes et hommes : vers un sport gagnant »

Organisation d'une journée-conférence sur la place des femmes dans le sport, en partenariat avec la MGEN. Thématiques : carrière, maternité, sociologie, physiologie, gouvernance. Actions de communication menées : gestion des inscriptions, création des visuels, badges, coordination prestataires, relations presse, valorisation post-événement (site, réseaux sociaux, captation vidéo et diffusion des replays).



### Novembre 2025 – Formation MIPROF (VSS)

Organisation d'une journée régionale sur la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport, coorganisée avec la DRAJES. Actions de communication menées : gestion des inscriptions, visuels, captation vidéo, communication post-événement, réalisation d'une vidéo, page web dédiée.



## Projet d'établissement

Le service communication a piloté la conception graphique et la mise en page du projet d'établissement 2025-2030 (24 pages), réalisé intégralement en interne dans une logique collaborative. Il a également assuré la mise en page du bilan 2018-2024 (28 pages), valorisant les actions menées et les perspectives.



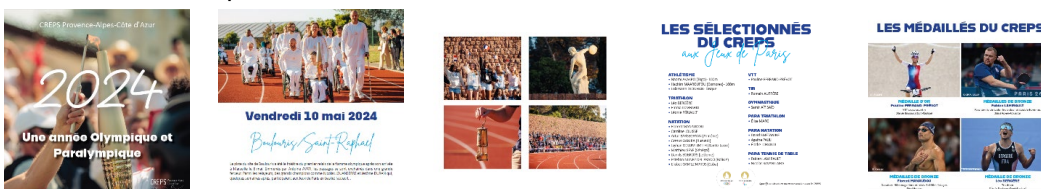
## Goodies

Gestion des commandes et distribution des supports promotionnels à destination des personnels, sportifs et stagiaires. Exemples 2025 : serviettes, sweats, stylos, calepins, cadeaux de fin d'année.

## Héritage Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

### Livret souvenir JOP

Conception d'un livret photo retraçant les temps forts de l'année olympique et paralympique 2024 (passage de la flamme olympique sur les 3 sites du CREPS, sportifs sélectionnés, résultats). Distribution à l'ensemble des personnels fin 2024/début 2025.



# 7 TRAVAUX & PATRIMOINE

## 7.1 Budget des opérations réalisées par la Région en 2025

### GEPP (Travaux de gros entretien) 2025

Budget (déduction faite des révisions)

Site	Fonctionnement	Investissement	TEU Invest.	TEU Invest. (2)	Total
Boulouris	34 562,49 €	68 007,04 €	—	—	<b>102 569,53 €</b>
Aix	34 571,54 €	80 259,40 €	13 951,34 €	5 062,07 €	<b>133 844,35 €</b>
Antibes	32 323,82 €	79 836,01 €	—	—	<b>112 159,83 €</b>
Sub	85 080,00 €	36 168,86 €	—	—	<b>121 248,86 €</b>
TUEC	45 000,00 €	—	—	—	<b>45 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>231 537,85 €</b>	<b>264 271,31 €</b>	<b>13 951,34 €</b>	<b>5 062,07 €</b>	<b>514 822,57 €</b>

Opérations spécifiques Région 2025		
Opération Aix-en-Provence	Détail	Statut
Rénovation toiture du centre de santé		Réalisé
Opération Boulouris	Détail	Statut
Rénovation internat Méditerranée		Réalisé
Opérations CREPS 2025 — mandats & fonds propres		
Opérations Aix-en-Provence	Détail	Statut
Rénovation salle escalade & mur de vitesse :		
Mur de difficultés		Réalisé
Bloc fixe	Contre-cloison acoustique à finir	En cours

## 8

## RGPD

## Bilan de conformité RGPD

### 8.1 Les outils de la mise en conformité

Le RGPD impose la mise en place d'outils de mise en conformité de l'établissement et de suivi de cette mise en conformité. Ainsi, le CREPS dispose :

- D'un délégué à la protection des données (quotité de travail estimée à 10%)
- D'un registre des traitements comportant 58 traitements, répartis en 18 domaines

Ce registre est tenu sur une plateforme numérique *Data Legal Drive*, consultable et modifiable à tout moment. Cet outil est géré par le délégué à la protection des données.

### 8.2 Un fonctionnement en réseau stabilisé

Le CREPS est intégré à un réseau des établissements et des fédérations du ministère des sports, piloté par un chargé de mission dédié. Ce réseau se réunit principalement en visioconférence tous les 2 mois environ. Six temps d'échange ont eu lieu en 2025 ainsi qu'un regroupement en présentiel, à l'INSEP. Ces échanges ont permis de faire le point sur les évolutions législatives et jurisprudentielles en matière de protection des données personnelles.

### 8.3 Une activité quotidienne diversifiée

L'objectif principal est d'intégrer le sujet de la protection des données dans l'ensemble des activités du CREPS. Parmi les actions notables :

- Une intervention auprès des stagiaires du DEJEPS « Direction de structure » en collaboration avec le délégué à la protection des données de la commune de Gardanne
- Une mise à jour de la charte de la protection des données personnelles à faire valider en Conseil d'Administration
- Le CREPS a entamé un travail sur la gestion de ses archives, en mobilisant le délégué à la protection des données, la documentaliste, le secrétaire général et les archives départementales des Bouches-du-Rhône
- Une formation « RGPD et ressources humaines », dispensée par la CNIL a été suivie par le délégué à la protection des données et proposée au service des ressources humaines
- Une demande d'effacement de données a été traitée entre le délégué à la protection des données et le service métier concerné

## 9

## SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## 9.1 Un réseau d'acteurs étendu et stabilisé

Le CREPS dispose d'un réseau de préventeurs interne identifié sur les différents sites avec au moins un assistant de prévention sur chacun des sites et un conseiller de prévention positionné au siège. Par ailleurs, le CREPS est intégré à un réseau piloté par le conseil régional qui permet des sessions d'échanges et de formation à destination des assistants et du conseiller de prévention.

Le CREPS a également participé à une réunion de coordination des assistants et conseillers de prévention du ministère des sports. Cette réunion a permis de constater que le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur était bien positionné en matière de prévention.

En interne	En externe
4 assistants de prévention (10 % du temps de travail)	2 réunions du réseau des préventeurs : CREPS, conseil régional, Éducation nationale, Agriculture
1 conseiller de prévention (50 % du temps de travail)	Regroupements des assistants de prévention par département chaque trimestre
3 venues du conseiller de prévention sur les sites distants pour travailler en direct avec les assistants	1 réunion du réseau des assistants et conseillers de prévention des établissements du ministère des Sports

## 9.2 Des outils de pilotage pour répondre aux obligations réglementaires

Le CREPS attache une grande importance au respect des obligations réglementaires imposées par la Code du Travail en matière de santé et de sécurité au travail. Les obligations se traduisent par la production et la mise à jour d'outils dédiés :

- Un document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels par site, mis à jour chaque année et présenté en CSAE
- Un « DUPA » (Document Unique et Plan d'Action) par site, document d'évaluation des risques portés par le conseil régional
- Un plan d'action pour la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux piloté par un groupe de travail issu du CSAE
- Un tableau par site du suivi des contrôles périodiques regroupant en moyenne une trentaine d'éléments à vérifier selon une périodicité donnée
- Un registre santé-sécurité au travail par site, deux signalements en 2025
- 6 exercices d'évacuation des bâtiments « établissement recevant du public »

### 9.3 Médecine de prévention (données pour les agents « État »)

Le CREPS a conventionné avec trois organismes de médecine préventive afin d'assurer le suivi réglementaire des agents de l'établissement. Cela se traduit par des visites et examens mais également par des visites d'un des médecins au sein de l'établissement ou encore par des études de poste préalable à un aménagement.

Expertis	Odialsanté	Ametra06
Site d'Aix-en-Provence (13)	Site de Boulouris (83)	Site d'Antibes (06)

- 3 rapports des médecins de prévention reçus pour l'année 2025
- 24 visites médicales et 4 actions en milieu du travail
- 1 étude de poste donnant lieu à des préconisations gérées conjointement par la direction du site de l'agent, le service des ressources humaines et le conseiller de prévention.

### 9.4 Accidents du travail et maladies professionnelles

Au regard des activités plutôt accidentogènes exercées au CREPS, la sinistralité reste modérée. Le service RH et les correspondants recueillent les différentes déclarations d'accident et assistent l'agent dans les démarches suite à un accident ou à une maladie professionnelle. Dans les années futures, le CREPS devra mener les enquêtes suite aux accidents du travail.

	Accidents du travail	Maladies professionnelles
Agents « État » (FPE)	7	0
Agents « Région » (FPT)	9	2
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>2</b>

### 9.5 Formation continue en santé-sécurité au travail

Le CREPS dispose d'un catalogue de formation dont une rubrique propose une offre en santé-sécurité au travail. Au total, 59 formations ont été suivies dans ce domaine dont voici la répartition est indiquée dans le tableau ci-après :

#### Formations agents État :

PSE1	PSSM (santé mentale)	Sécurité incendie	CAEP MNS
5	10	43	1

#### Formations agents Région Sud (catalogue FPT) :

SST	Travail en hauteur	SSIAP	Habilitation électrique	Arrêt cardiaque	Assistants prévention	Risque amiante
1	9	1	3	2	2	1

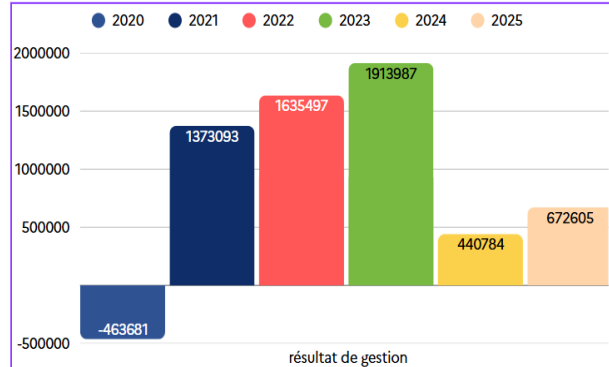
# 10 SERVICES SUPPORTS

## 10.1 Exercice budgétaire 2025

L'exercice budgétaire 2025 se clôture avec un excédent de gestion qui témoigne du dynamisme de l'établissement pour développer ces recettes et maîtriser ses dépenses.

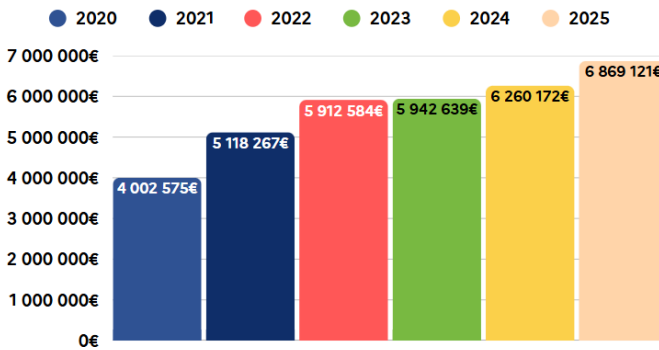
**En synthèse des recettes qui augmentent de manière plus importante que les dépenses**

	MONTANT 2025	MONTANT 2024	EVOLUTION EN %
Recettes de gestion 2025	16 615 034 €	15 889 524 €	+ 4,5 %
Dépenses de gestion 2025	15 942 429 €	15 448 739 €	+3,2 %
Ressources propres * 2025	7 210 885 €	6 505 790 €	+10,8%
Résultat de gestion 2025	672 605 €	440 784 €	+ 52,6%



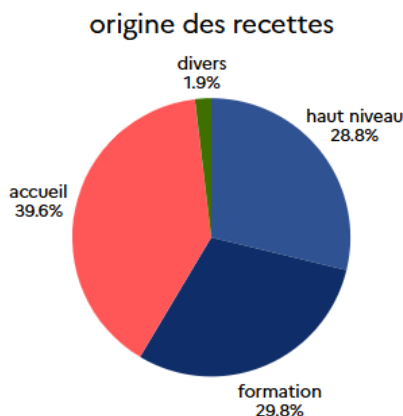
Les recettes 2025 liées à l'activité du CREP, (hors subventions) progressent de +9.7% par rapport à 2024.

### Evolution des recettes liées à l'activité



La progression du montant des recettes augmente de +15 % sur les 3 derniers exercices.

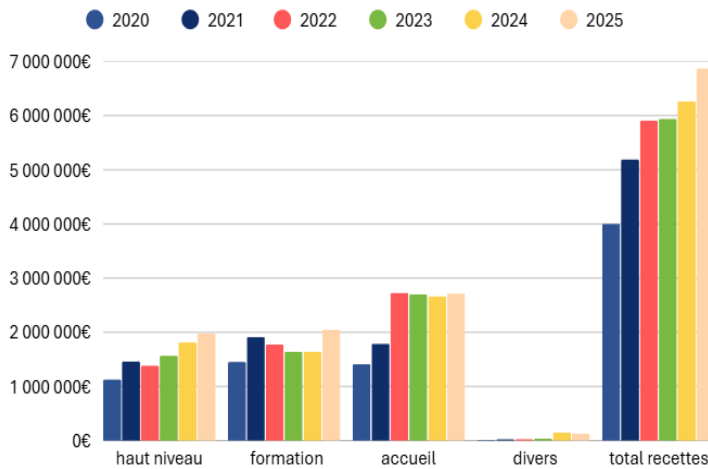
### Répartition des recettes 2025 par secteur d'activité



L'accueil représente près de 40% des recettes, celles du haut niveau et de la formation aux alentours de 29% et les autres recettes 2%.

Des recettes 2025 liées à l'activité en nette progression **+608 950 € (+9.7 %)**

Evolution des recettes par secteur d'activité



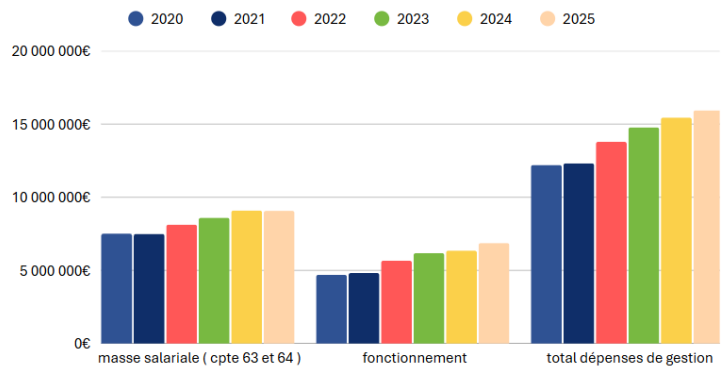
Haut niveau +165 584 €

Formation +407 924 €

Des dépenses 2025 maîtrisées tant en termes de dépenses de masse salariale que de fonctionnement.

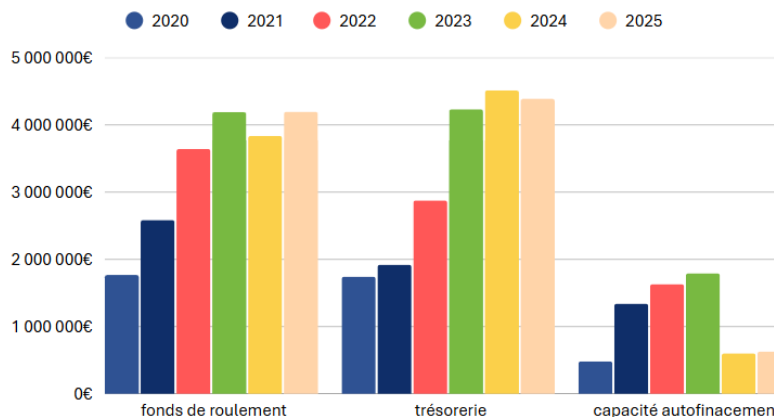
- 0.24 % de dépenses de masse salariale
- + 8.1 % de dépenses de fonctionnement

En 2025, l'augmentation des dépenses est liée à l'augmentation des dépenses au compte 65 autres charges de gestion courante, compte qui retrace le remboursement de la taxe sur salaire au titre des exercices 2017 et 2018 pour un montant de 850 770 € et aux dépenses liées au marché de restauration (application d'un taux de TVA à 10 % à compter de mai 2025).



Un exercice 2025 qui confirme la solidité de la situation financière

- Montant du fonds de roulement : 4 195 823 € soit 87 jours de fonctionnement
- Montant de la trésorerie : 4 387 221 €
- Capacité d'autofinancement : 629 865 €



## 10.2 Instances de gouvernance

### Conseil d'Administration

Les Conseils d'Administration 2025 ont permis de présenter les orientations stratégiques au travers du bilan du projet d'établissement 2018-2024 et du nouveau projet d'établissement 2025-2030, articulé autour de 4 axes : Former — Performer — Accueillir — Manager.

Outre les sujets examinés chaque année comme le compte financier ou le rapport d'activité ou les évolutions de tarifs, le Conseil d'Administration a été amené à délibérer en 2025 sur le recueil et le traitement des signalements des lanceurs d'alerte.



Comme le prévoient les dispositions réglementaires, le Conseil d'Administration s'est prononcé pour que cette responsabilité soit confiée pour l'établissement au collège de déontologie de l'Éducation Nationale. Par ailleurs, la séance du 28 novembre 2025 a permis à la Région de présenter aux administrateurs de l'établissement la démarche de mise en œuvre de la cartographie des risques d'atteintes à la probité mis en place par la collectivité régionale et étendu aux établissements sur lesquels la Région exerce une tutelle. Enfin, le plan d'économie a été présenté aux administrateurs de l'établissement lors de la séance de juillet 2025.



### Comité Social d'Administration (CSA)



S'agissant du comité social d'administration de l'établissement, celui-ci a acté le plan égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui a intégré la stratégie responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement (RSE) au même titre que le plan éthique/intégrité.

L'établissement s'est également engagé dans cette démarche RSE en signant la convention « Responsabilité Sociale et Environnementale » des établissements sous tutelle du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Les objectifs de cette convention ont fait l'objet

d'une présentation lors du dernier conseil d'administration de 2025. Une des mesures de ce plan est notamment la mise en place d'une cellule d'écoute et de signalement des violences sexuelles et sexistes. Cette cellule d'écoute a été externalisée et confiée au groupe EGAE.



#### 📄 Décisions clés 2025

Délibération lanceurs d'alerte — Plan d'économie — Cartographie des risques d'atteintes à la probité — Plan égalité professionnelle F/H — Convention nationale RSE — Présentation PE 2025-2030

## 10.3 Service des Ressources Humaines (SRH)

### Chiffres clés 2025

<b>196</b> agents au total 144 État + 52 Région	<b>105 / 91</b> femmes / hommes	<b>34</b> recrutements en 2025 (dont 17 AED)	<b>30</b> départs retraite, mutation, fin contrat
---	------------------------------------	--	---

### Répartition des agents État par statut

Statut	Effectif
Titulaires	85
Contractuels	34
AED	25
<b>Total (personnes physiques — paie déc. 2025)</b>	<b>144</b>

<b>8 825 384 €</b> masse salariale 2025 (hors vacances)	<b>-0,24 %</b> évolution dépenses MS	<b>50 %</b> prise en charge PSC santé à partir de mai 2026
---	--	--

### Ressources humaines – faits marquants 2025

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement d'une partie de l'équipe de direction avec l'arrivée d'un nouveau secrétaire général en janvier 2025 et d'un nouveau directeur général en novembre 2025. Outre ces arrivées, sur l'année 2025, 34 agents ont rejoints le CREPS dont une majorité d'AED (17). S'agissant des départs, 30 agents ont quitté le CREPS soit après avoir fait valoir leur droit à pension, par mutation ou fin de contrat.

S'agissant du service RH, outre les opérations de gestions courantes, celui-ci a notamment été mobilisé durant l'année 2025 par les opérations de préparation de la mise en place de la protection sociale complémentaire à compter du 1er mai 2026. L'ensemble des agents État de l'établissement bénéficiera du nouveau régime collectif de protection sociale complémentaire (PSC) en santé. Le CREPS assurera une prise en charge financière à hauteur de 50% des cotisations.

### Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) constitue un levier essentiel pour le bon fonctionnement de l'établissement. Dans un environnement qui associe la formation, l'accompagnement des sportifs de haut niveau, l'accueil, les services supports et la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec le sport, santé et bien-être, l'inclusion et la lutte contre les discriminations des actions ont été mise en œuvre tout au long de l'année 2025 afin de :



*Journée de cohésion des personnels d'accueil et d'entretien des 3 sites à Mandelieu*

- Renforcer la cohésion des équipes et renforcer leur motivation, indispensable dans un établissement où les missions sont transversales (sport, formation, administration, accueil des sportifs)
- Prévenir les risques professionnels et se maintenir en bonne santé.



Séances de coaching encadrées par les BP APT

En 2025, sous l'impulsion du conseiller de prévention et des assistants de prévention des 3 sites, les DUERP ont été mis à jour et présentés en CSAE. Par ailleurs, la pratique d'une activité sportive est essentielle pour le maintien en bonne santé et pour lutter contre la sédentarité. Les agents du CREPS du site d'Aix-en-Provence ont pu bénéficier de séances encadrées par les stagiaires du BPJEPS « Activités physiques pour tous ». Des activités sont également proposées par les associations des personnels des trois sites dont le fonctionnement est soutenu par l'établissement.

- Encourager les agents à participer à des actions de formation qui tiennent compte de l'évolution de leur environnement professionnel

Ainsi en 2025, pour les agents État 86 agents ont suivi une action de formation continue soit 61% de l'effectif des personnels. 170 formations ont été suivies avec 4 autour de 4 thématiques principales : Hygiène, santé et sécurité au travail / Informatique numérique / Bonnes pratiques professionnelles / Développement des compétences.



Formation à l'IA – 12 juin 2025

31 agents région ont formés. Sur les formations suivies, 2 domaines ressortent : compétences métiers et prévention des risques professionnels, secourisme.

- Missions de service public et lutte contre les discriminations

Intervention de Mme Caron, déléguée interministérielle au droit des femmes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en comité de direction élargi sur les stéréotypes de genres et discriminations.



#### 10.4 Budget, Achat, Patrimoine & Exploitation Immobilière (BAPEI)

Dans un contexte de maîtrise des finances publiques, le ministère des Sports a demandé aux CREPS de contribuer à un effort global d'optimisation budgétaire en réalisant un plan d'économie. Cette démarche vise à assurer la soutenabilité financière du modèle des établissements tout en préservant leurs missions essentielles au service du sport de haut niveau, de la formation aux métiers du sport et de l'accueil des sportifs.

Dans ce cadre, les CREPS ont été invités à envisager des pistes d'actions visant à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement, notamment par une attention renforcée portée aux coûts énergétiques, à l'optimisation des contrats de prestations (restauration, maintenance, entretien) et à la mutualisation de certains achats. Ils doivent également être attentifs aux dépenses de masse salariale. Parallèlement, les établissements sont encouragés à développer leurs ressources propres, en valorisant davantage leurs infrastructures sportives, leurs capacités d'hébergement et leur offre de formation. Durant le premier trimestre 2025, les services financiers ont été mobilisés pour répondre à cette commande.

L'établissement a également conduit un travail durant l'année 2025 un travail sur l'actualisation des conditions générales de vente des formations et modalités de paiement qui a permis de les faire évoluer et de les présenter pour validation au conseil d'administration.

Par ailleurs, la préparation du renouvellement du marché de restauration a marqué la fin de l'année 2025, avec la publication en novembre 2025 d'un nouveau marché structuré en un lot par site. Cette nouvelle organisation vise à mieux prendre en compte les spécificités de fonctionnement et les besoins propres à chacun des trois sites concernés.

Le marché porte sur la production et la fourniture d'un volume estimé entre 155 000 et 185 000 repas ainsi que 57 000 à 75 000 petits déjeuners par an. Les prestations devront répondre aux besoins nutritionnels spécifiques des sportifs accueillis sur les différents sites, en garantissant un apport énergétique adapté, une qualité nutritionnelle élevée et une diversité de l'offre alimentaire compatible avec les exigences de la pratique sportive de haut niveau.

Au-delà des aspects quantitatifs et nutritionnels, ce marché intègre également des objectifs renforcés en matière de qualité alimentaire, de durabilité et de responsabilité environnementale, en conformité avec les dispositions de la Loi Egalim. À ce titre, les prestataires devront notamment veiller à l'intégration progressive de produits durables et de qualité, incluant une part significative de produits issus de l'agriculture biologique ou bénéficiant de signes officiels de qualité.

Le marché devra également favoriser les circuits d'approvisionnement de proximité, lorsque cela est possible, afin de soutenir les filières agricoles locales et de réduire l'empreinte carbone liée au transport des denrées. Une attention particulière sera

portée à la saisonnalité des produits, à la réduction du gaspillage alimentaire, ainsi qu'à l'utilisation d'emballages limitant l'impact environnemental.

Enfin, les titulaires du marché seront incités à mettre en place des démarches d'amélioration continue, notamment à travers des actions de sensibilisation des convives, le suivi des indicateurs de gaspillage et l'intégration de pratiques favorisant une restauration collective plus durable et plus responsable.

Une partie de l'activité des services financiers peut être illustrée par le nombre d'opérations de dépenses et recettes. Ainsi pour 2025, les chiffres sont les suivants :

Nombre	Opération
<b>4 036</b>	Demandes de paiement émises
<b>3 322</b>	Factures traitées
<b>3 961</b>	Ordres de recettes
<b>1 045</b>	Factures vente émises

Un travail sur les archives en lien avec les archives départementales et le rectorat a été initié. Une réunion de travail avec la responsable des archives départementale des Bouches-du-Rhône a eu lieu sur le site d'Aix-en-Provence et a permis de poser le cadre des opérations de demande de dépôt ou de destruction.

## 11

## RSE – DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Bilan développement durable 2025**

L'année 2025 a été une étape charnière pour l'intégration des enjeux écologiques et sociétaux au sein des établissements du sport. Elle a été marquée par la transposition de la charte des 15 engagements écoresponsables et du plan de transformation écologique de l'État vers la stratégie de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) du secteur. Parallèlement, la publication du troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3) en mars 2025 a renforcé le cadre d'action.



Dans ce contexte, notre établissement a poursuivi son engagement autour de cinq axes prioritaires, combinant formation, sensibilisation des publics et actions concrètes au quotidien.

**11.1 Encourager une mobilité durable**

L'établissement a renforcé ses initiatives pour réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements, tant professionnels que personnels. Aujourd'hui, 13% des personnels bénéficient d'un forfait mobilité durable, et deux sites sur trois sont désormais équipés de parkings sécurisés pour vélos. Le parc de véhicules dédiés aux déplacements intersites a été renouvelé avec des modèles hybrides et électriques, tandis que les trajets aériens ont été significativement réduits.

Pour accompagner ces changements, des formations à l'écomobilité, en partenariat avec l'Association pour l'Avenir du Véhicule Électro-Mobile (AVEM), ont été proposées aux agents. Des ateliers pratiques, comme « Savoir rouler à vélo » (SRAV), ont également été organisés pour encourager l'usage du vélo en ville.

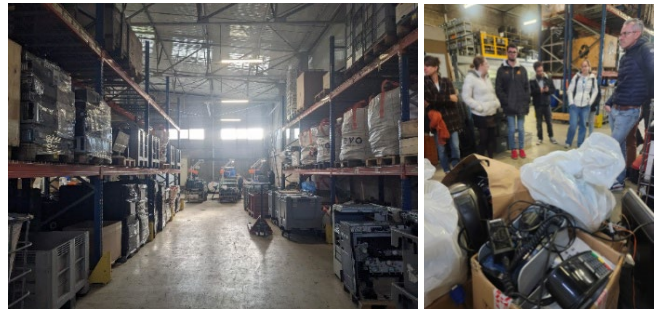
**11.2 Promouvoir une production et une consommation responsables**

Les services en charge de la gestion et de l'informatique se sont mobilisés pour intégrer des critères environnementaux dans les processus d'achat et de gestion des déchets. Désormais, 100 % des nouveaux contrats incluent une clause RSE, et les gestionnaires bénéficient de consignes renforcées pour les achats courants.

En matière de matériel informatique et téléphonique, l'établissement s'est fixé des objectifs ambitieux :

- 25 % du matériel doit provenir du réemploi ou de la réutilisation chaque année
- 50 % du matériel de moins de 10 ans et encore fonctionnel est orienté vers le réemploi

Un partenariat avec l'entreprise adaptée EVA3DE a permis de concrétiser ces engagements, avec des économies annuelles estimées à 1104 kg de CO<sub>2</sub> et 6000 litres d'eau. Ces initiatives ont également servi de support pédagogique pour les stagiaires en formation professionnelle, leur permettant d'intégrer les bonnes pratiques de développement durable dans leur future activité.



### 11.3 Améliorer l'alimentation durable

En collaboration avec le prestataire de restauration API, l'établissement a travaillé à l'application des objectifs fixés par la loi EGALIM. Bien que certains défis persistent, notamment en matière d'approvisionnement, une avancée majeure a été réalisée avec la mise en place d'une offre végétarienne quotidienne pour l'ensemble des usagers.

### 11.4 Optimiser la gestion des bâtiments publics

La réduction des consommations énergétiques des bâtiments reste une priorité. Grâce à l'outil Deepki, l'établissement assure un suivi précis des fluides et mène des actions de sensibilisation régulières, comme la campagne « *Ce n'est pas Versailles ici* ». Des messages de bon usage sont également diffusés chaque semaine auprès des personnels et des sportifs.



Pour limiter l'impact des vagues de chaleur, des plantations adaptées ont été réalisées sur le site d'Antibes. Par ailleurs, des poubelles de tri ont été installées de manière systématique sur l'ensemble des sites, aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

### 11.5 Préserver et valoriser les écosystèmes

L'établissement a consolidé ses pratiques en faveur de la biodiversité et de la gestion durable des ressources :

- Utilisation exclusive d'engrais bio et abandon des produits phytosanitaires.
- Plantations d'essences locales méditerranéennes, adaptées au changement climatique, sur les trois sites.
- Gestion responsable de l'eau : installation de cuves de récupération d'eau de pluie et sensibilisation aux économies d'eau au quotidien.

Les actions de communication et de sensibilisation se poursuivent, avec l'organisation de journées de nettoyage des sites et la labellisation d'un site en tant que « Refuge LPO », renforçant ainsi l'engagement de l'établissement en faveur de la protection des écosystèmes.



En 2025, l'établissement a confirmé sa volonté d'inscrire son action dans une démarche globale de responsabilité sociétale et environnementale. Les efforts se poursuivent pour aligner les pratiques internes sur les enjeux nationaux, tout en impliquant activement les usagers et les personnels dans cette transition écologique.

## 12

## RSE - ÉTHIQUE & INTÉGRITÉ | ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES

L'année 2025 a marqué une étape structurante pour l'établissement dans le déploiement du plan Ethique et Intégrité, mis en place dès 2021, caractérisée par une forte mobilisation interne et le déploiement d'actions concrètes visant à transformer durablement les attitudes et les pratiques professionnelles aussi bien des agents, des sportifs que des stagiaires en formation professionnelle.

### 12.1 Protection des publics et culture de la prévention

Un certain nombre d'actions directes ont été proposées visant à garantir la sécurité physique et mentale des sportifs et des agents, tout en assurant l'intégrité des compétitions.

#### Lutte contre le dopage

Formation de 6 agents par l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) qui ont ensuite dispensé des sessions de sensibilisation auprès des sportifs sur les trois sites de l'établissement.



#### Santé mentale

Organisation de 4 sessions de formation aux « Premiers secours en santé mentale » (PSSM) pour les agents, renforçant ainsi la capacité de détection et d'accompagnement au sein du CREPS.

#### Contrôle de l'honorabilité

Réalisation de vérifications systématiques (100%) des antécédents (B2, FIJAIS) aussi bien pour les nouveaux agents recrutés que pour l'ensemble des équipes, ainsi que le contrôle des cartes professionnelles des tuteurs et intervenants.

#### Mobilisation des équipes dans le cadre d'enquêtes administratives

Comme chaque année, le CREPS est assujéti à la gestion de cas de violences, notamment sexuelles, sexistes ou de harcèlement, y compris au sein des sportifs mineurs accueillis ou encore des stagiaires en formation. Des conseils de vie du sportif et du stagiaire (CVSS) en formation disciplinaires ou des saisines du Procureur de la République ont été mis en œuvre cette année.

#### Prévention des violences

Plus de 400 personnes (sportifs, stagiaires, agents de l'établissement) ont participé à des interventions de sensibilisation, notamment avec le témoignage de Sarah ABITBOL sur les trois sites, ou encore 200 personnes



ayant suivi l'une des deux journées de formation avec la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MiProf).



## Événementiel engagé



L'établissement s'est mobilisé pour l'organisation de deux événements d'envergure sur les thématiques de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations. Le premier a été organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Autour de la thématique « Femmes et Hommes : vers un sport gagnant », il a réuni de nombreuses personnalités dont Roxana MARACINEANU, secrétaire générale de la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof), ancienne ministre des Sports et championne de natation. Ont également participé à cet événement la championne paralympique afghane Zakia KHUDADADI et l'ancien champion du monde de boxe Mahyar MONSHIPOUR.



Le second événement a eu lieu le 26 novembre 2025, au lendemain de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette journée de formation, organisée à Aix-en-Provence, était dédiée à la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le sport. Organisé par la Miprof, avec le CREPS et la DRAJES Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'événement a réuni de nombreux acteurs du sport, de la formation et de l'institutionnel. La matinée a été consacrée à

des actions de sensibilisation et d'échanges et l'après-midi à des ateliers pratiques, qui ont permis de présenter aux participants des outils pédagogiques et de travailler sur des études de cas. En présence de nombreuses personnalités, cette journée a permis de projeter le court-métrage réalisé par Charlène FAVIER pour la Miprof en sa présence et a donné l'occasion d'échanger sur la prévention des risques et l'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes.



## 12.2 Promotion des valeurs républicaines et égalité professionnelle

Le CREPS s'est affirmé comme un vecteur essentiel de citoyenneté et de parité, en intégrant ces enjeux au cœur de ses formations et de ses événements.

### Valeurs de la République et Laïcité (VRL)

Formation de 15 agents et de nombreuses promotions de stagiaires en formation professionnelle aux principes de la laïcité et du « vivre ensemble ».

### Innovation pédagogique

Création d'un MOOC relatif à l'éthique et à l'intégrité et à la prévention de toute forme de violence dans l'activité et du « Club des 30 » sur le site d'Antibes, un dispositif spécifique pour accompagner les femmes vers les fonctions d'encadrement, notamment dans le secteur de la plongée.



## 12.3 Responsabilité institutionnelle et exemplarité de gestion

Ce pilier concerne la modernisation des outils de pilotage du CREPS pour garantir la probité et l'engagement éco-responsable de l'institution, renforcée durant cette année 2025.

### Maîtrise des risques de probité

Déploiement d'une cartographie des risques dans chaque service des trois sites, accompagnée de la diffusion d'un guide pratique sur la déontologie.

### Outils de signalement

Mise en place et promotion de procédures de signalement sécurisées et spécifiques pour les agents « État » en externalisant cette dynamique auprès d'Egaé, mais aussi auprès des agents « Région », garantissant un traitement éthique des alertes, notamment pour les cas de violences sexistes et sexuelles.

### Éco-responsabilité concrète

Participation active des trois sites au « World Clean-up Day » et intégration des clauses de la loi EGALIM dans les nouveaux marchés de restauration.



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ **2025**

---

CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aix-en-Provence

Boulouris/Saint-Raphaël

Antibes